

66 S 135, Oran: June 1926

C. 170-3

gc Bureau

11 June 1926

P.O.

C. 170-3

Senat

du 1^{er} 1920

9^e Bureau

31116

Monsieur le Président

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

Oran, le 11 janvier 1920



A Monsieur le Préfet du Département

d'ORAN

Monsieur le Préfet,

Additionnellement à la protestation qui a été jointe au procès-verbal, j'ai l'honneur d'en formuler une deuxième qui n'en aura pas moins son importance.

Je n'ai pu la rédiger plus tôt, le bureau, dans sa joie de l'élection de l'homme qui restera une honte pour l'Oranie, s'étant dissout avant même que le travail ne fût entièrement terminé.

Seul, le Président du Tribunal était à son poste, avec deux secrétaires, et il ne pût recevoir ma deuxième protestation.

Je vous la soumetts donc, Monsieur le Préfet, en vous priant de bien vouloir la transmettre à qui de droit, et, en spécifiant bien que je désire être entendu par la Commission chargée de son examen.

Voici :

Je proteste que le désordre le plus absolu régnait dans la salle de vote. Celle-ci a été envahie par les électeurs pressés de prouver leur indépendance.

Avant l'ouverture de la salle de vote, MM. PETIT et ROUX-FRESSINENG députés, ainsi que plusieurs conseillers généraux y étaient déjà installés. Ces messieurs avaient obtenu le privilège d'y pénétrer par une porte interdite au public.

Les électeurs accompagnés par les Conseillers Généraux, de leur circonscription respective, prenaient des enveloppes, déposées sur une table, ainsi que les bulletins d'Etienne et les introduisaient dans les dites enveloppes sous l'oeil vigilant de leur guide.

La salle était envahie au point que le Président et les membres du bureau ne pouvaient voir les isolements.

Sur mon observation, Me le Président intervint et pria les électeurs de bien vouloir se conformer à la loi en passant par l'isoloir.

Mais, déjà, plus de la moitié des fidèles avaient voté.

Ceux qui restaient s'arrêtèrent pour la forme devant les isolements, par groupes de cinq à six se montrant mutuellement leur bulletin. Je protestai à nouveau contre cette façon de procéder.

C'est alors que le Président donna des instructions aux Commissaires de Police et un service d'ordre fut dès lors établi. Il était exactement 9 heures.

A partir de ce moment là les opérations se continuèrent à peu près

normalement; mais, la farce était jouée et l'élection d'Etienne assurée.

Aucun contrôle ne permettait de vérifier si les porteurs de lettres de convocation en étaient bien les destinataires.

L'électeur n° 249 de la liste, s'étant présenté pour voter put constater qu'en face de son nom l'état était émargé. Un autre avait voté pour lui.

Le bureau n'était composé que de partisans d'Etienne.

Des citoyens non délégués sénatoriaux, ont pu pénétrer dans la salle de vote, notamment M. FAURE entrepreneur.

Des délégués financiers, non délégués sénatoriaux, ont accompagné des électeurs dans le Palais de Justice, pourtant consigné au public, et jusqu'à la porte de la salle de vote; notamment M. BORIES.

La pression la plus éhontée a été exercée sur les électeurs.

Il ne manquait plus à ces derniers, que d'être conduits à l'urne entre deux gendarmes les menottes aux mains.

Si cette mesure de précaution n'a pas été employée, c'est que l'Administration a estimé que les électeurs sénatoriaux étaient suffisamment enchaînés.

A toutes les irrégularités signalées j'ajouterai ~~des~~ grossières violations de la loi :

- 1° Les enveloppes n'ont pas été remises à l'électeur par le bureau.
- 2° La police était en arme dans le bureau de vote .

M.M. BENTATA, Salomon, 13 Boulevard National à Oran et GUILLON délégué sénatorial, professeur à l'école supérieure de Bel-Abbès ont été témoins des faits qui motivent ma protestation.

Agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations.

M. Chalom

M. CHALOM, Marcel DESBIEFS, publiciste, conseiller municipal au titre musulman, républicain indépendant, 38 Boulevard d'Iéna - ORAN

10 / Reclamation formulée par M. Chalou
Candidat

Sur une Table placé dans la salle
de vote se trouvaient des enveloppes et
des bulletins des différents Candidats.

Des électeurs ont ostensiblement pris
des bulletins qu'ils mettaient publiquement
dans les enveloppes de l'administration et
notaient sans passer par l'isoloir.

Le 11 janvier 1920

Le candidat a fait constater la irrégularité
de l'opération par des membres du
Bureau.

Le Candidat
M. Tholant

Oran le 11 janvier 1920

Les membres du Bureau
Rouneau, Bruzon et Langlet ont
constaté le fait matériel - Le scrutin
n'était pas encore ouvert.

Rouneau
Bruzon

CLOS PAR NEIGE
Pr Le Préfet et P.
LE CHEF DE CABINET

PREFECTURE

Monsieur

37 bulletins
blancs ou nuls

9

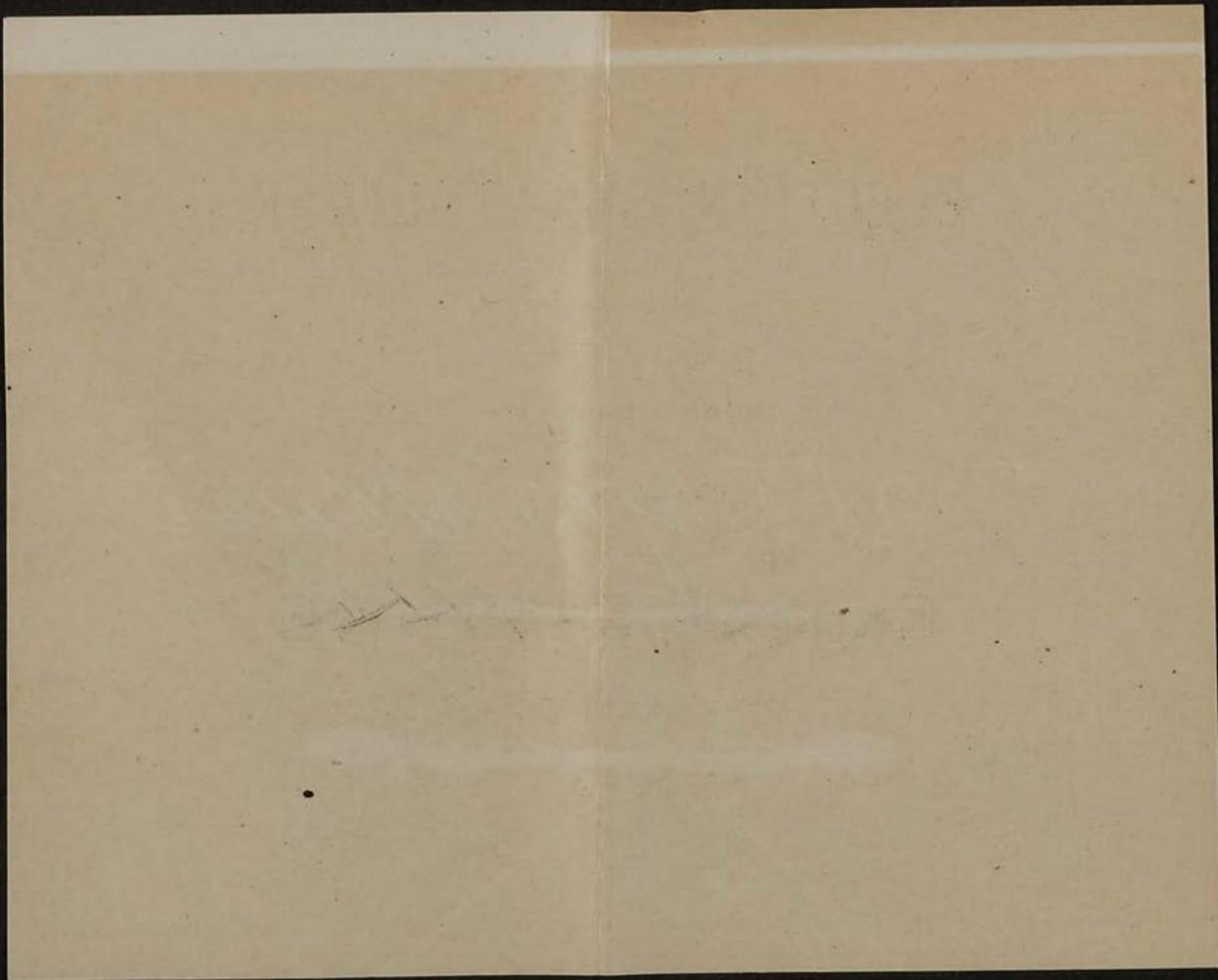
ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

~~Ancien Ministre~~

Clemenceau



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Département d'Oran

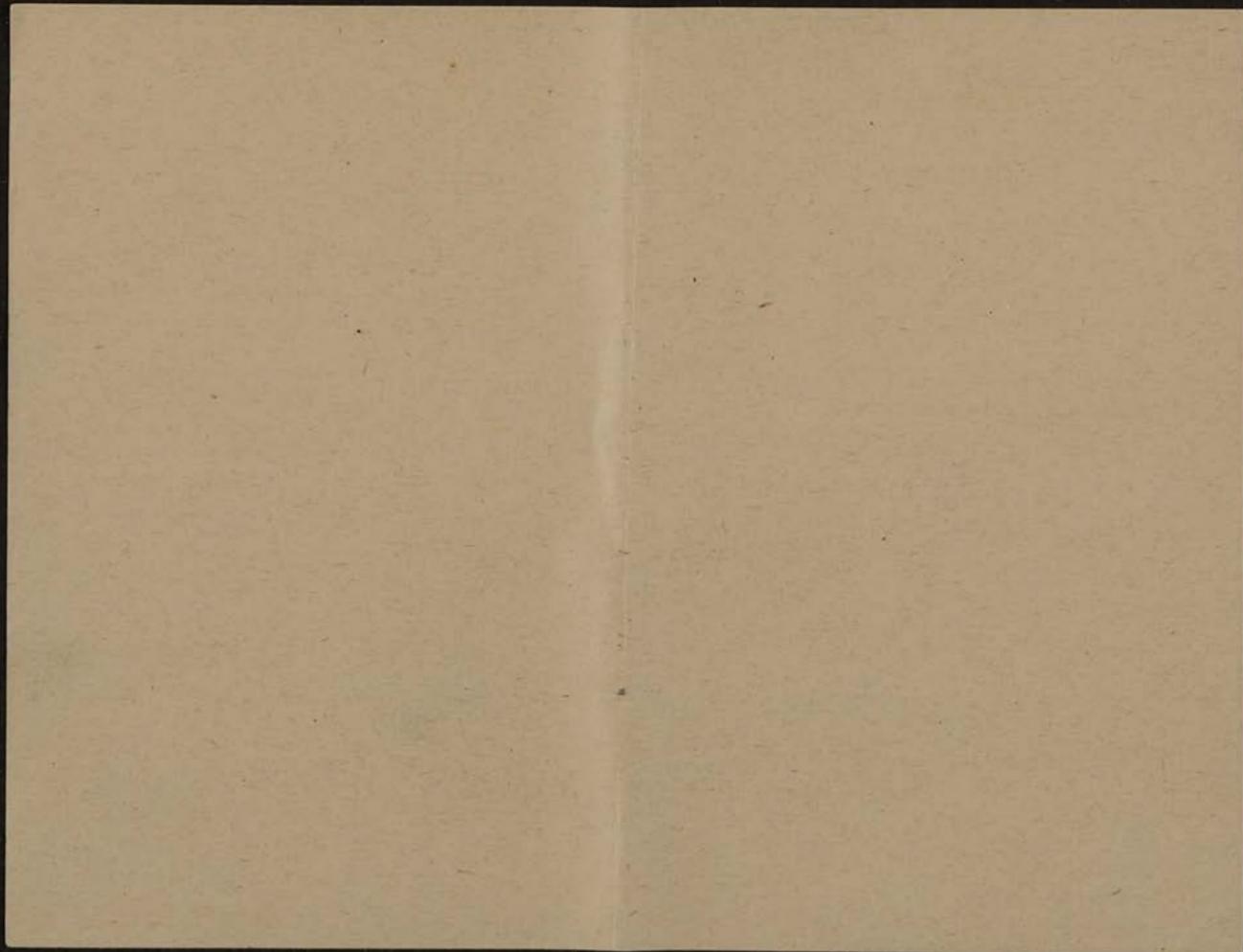
Janvier 1920

P. Girard

Parti Socialiste Unifié (S. F. I. O.)

~~Paul~~ **GIRARD**

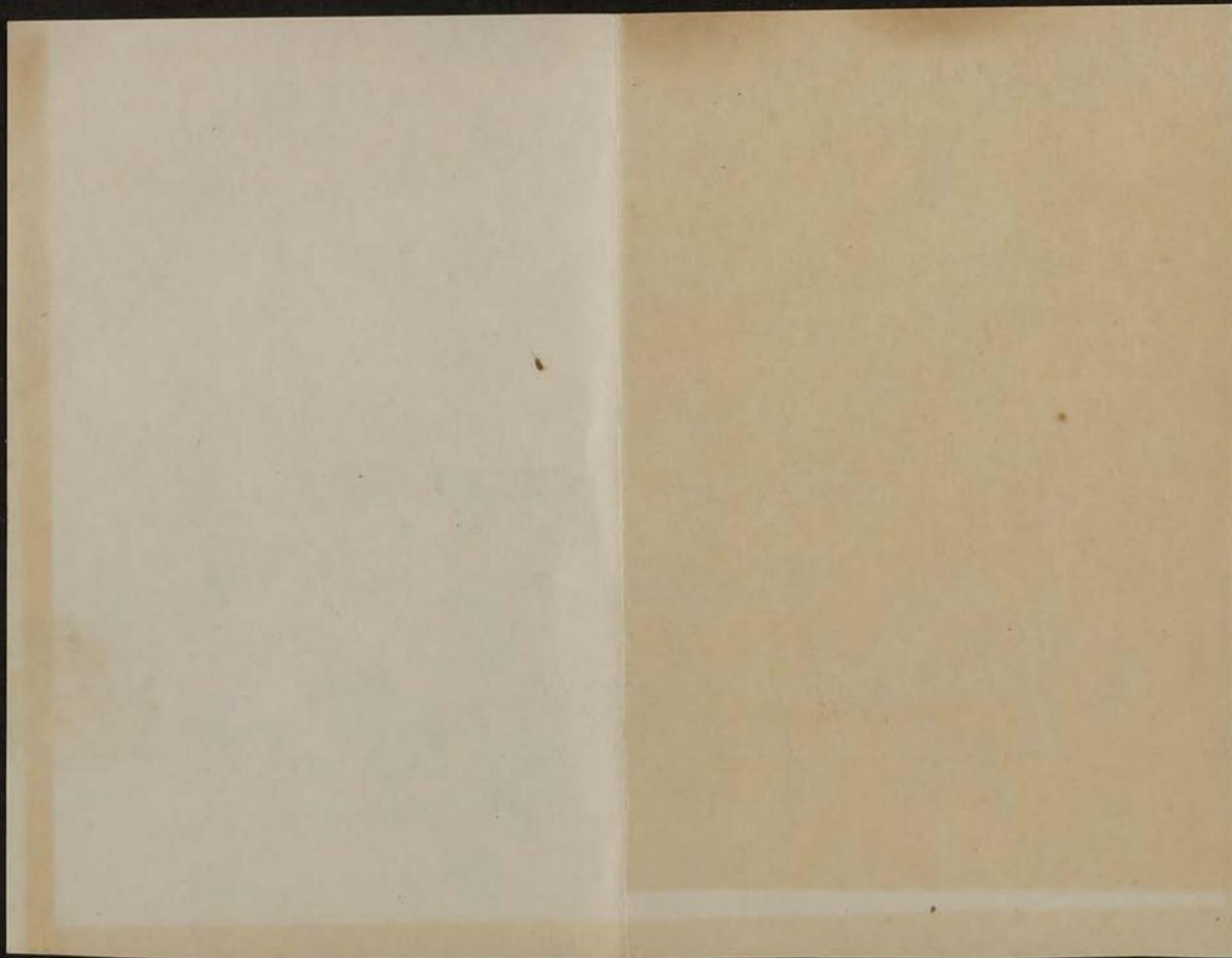
Ancien Délégué au Conseil Départemental
Instituteur à Oran



Docteur J. Gasser

Maire d'Oran

Conseiller général



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Département d'Oran

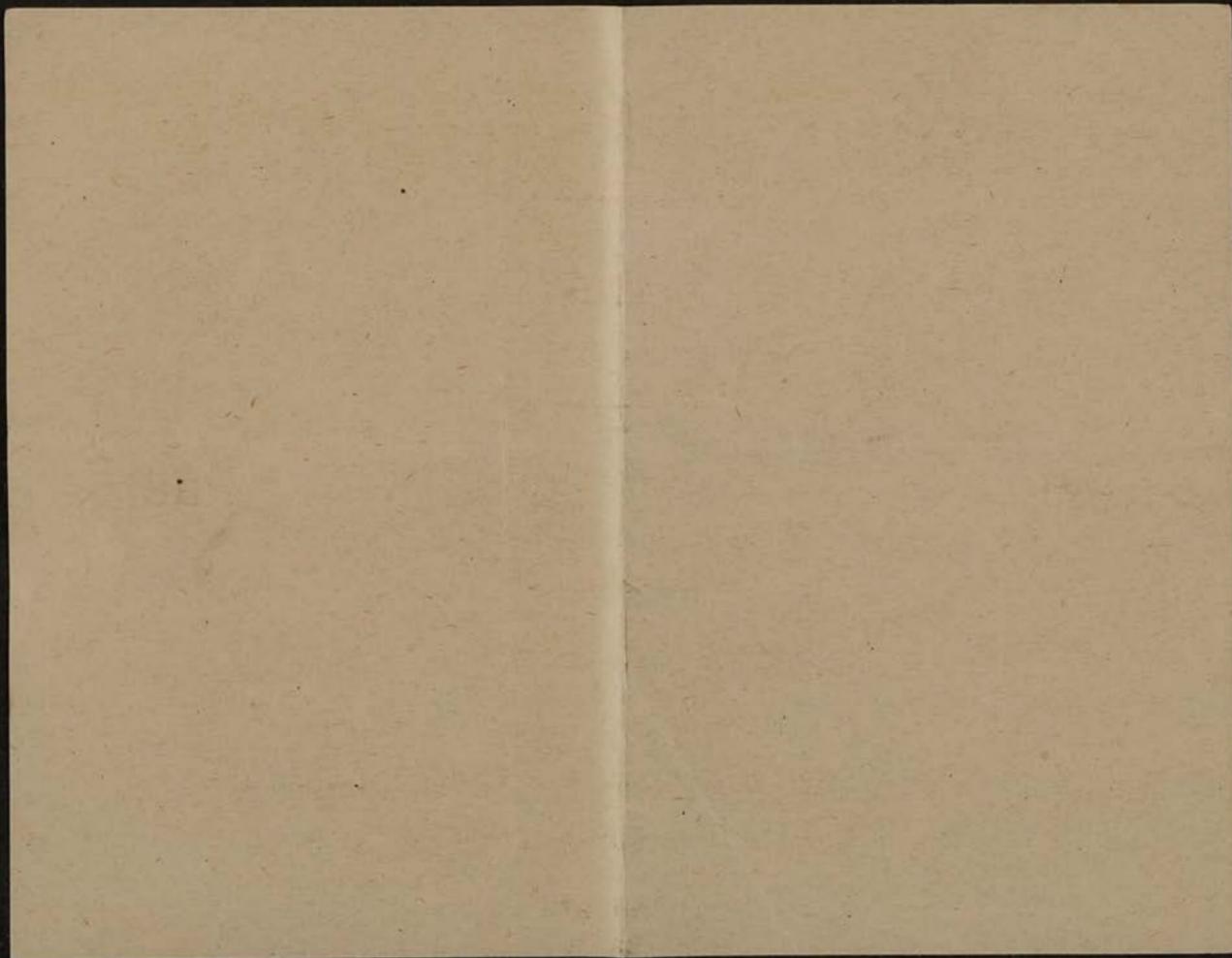
Janvier 1920

Parti Socialiste Unifié (S. F. I. O.)

Paul ~~GIRARD~~

Ancien Délégué au Conseil Départemental
Instituteur à Oran

Cassor



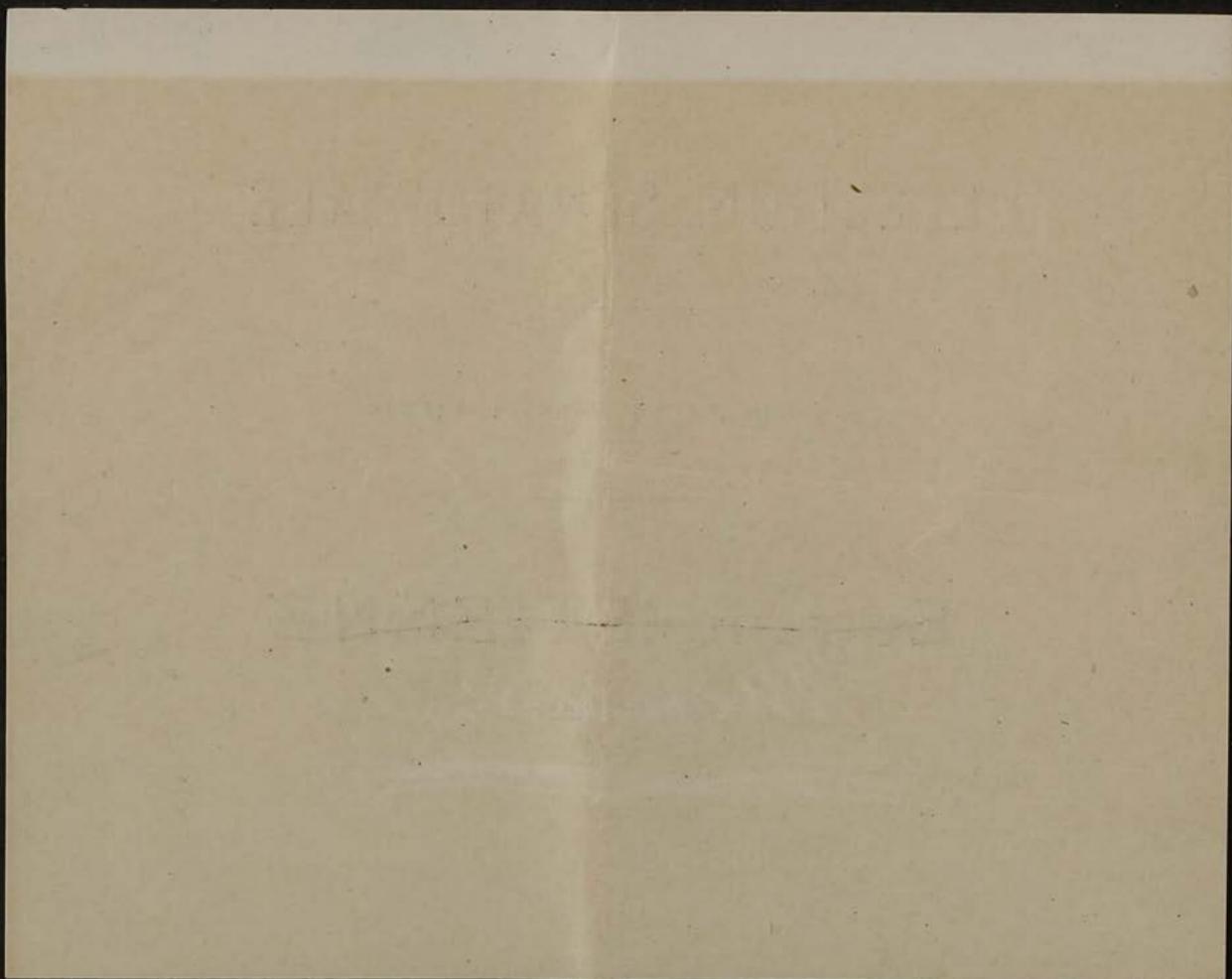
ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Membre

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Département d'Oran

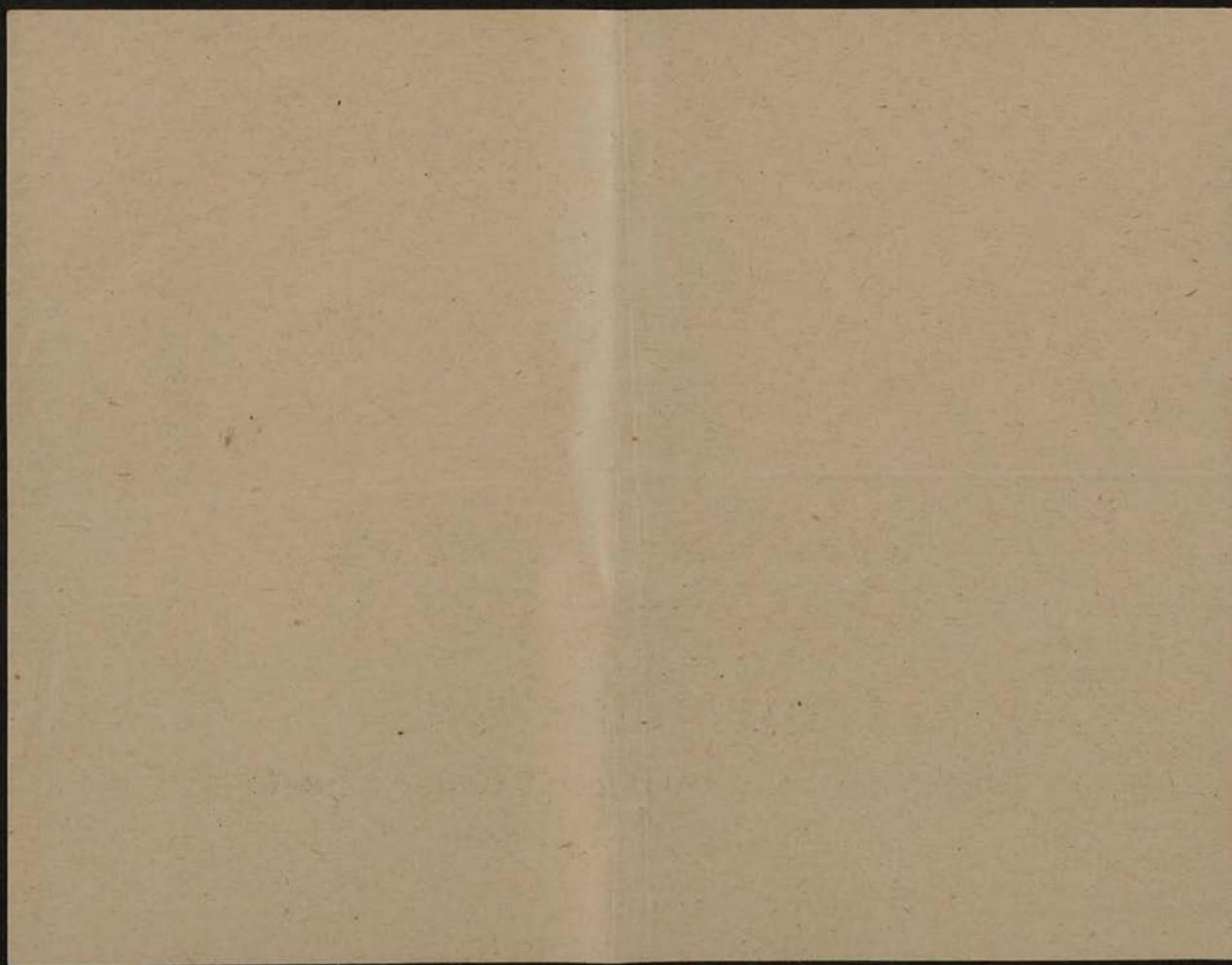
Janvier 1920

Parti Socialiste Unifié (S. F. I. O.)

Monte...

~~Paul GIRARD~~

**Ancien Délégué au Conseil Départemental
Instituteur à Oran**



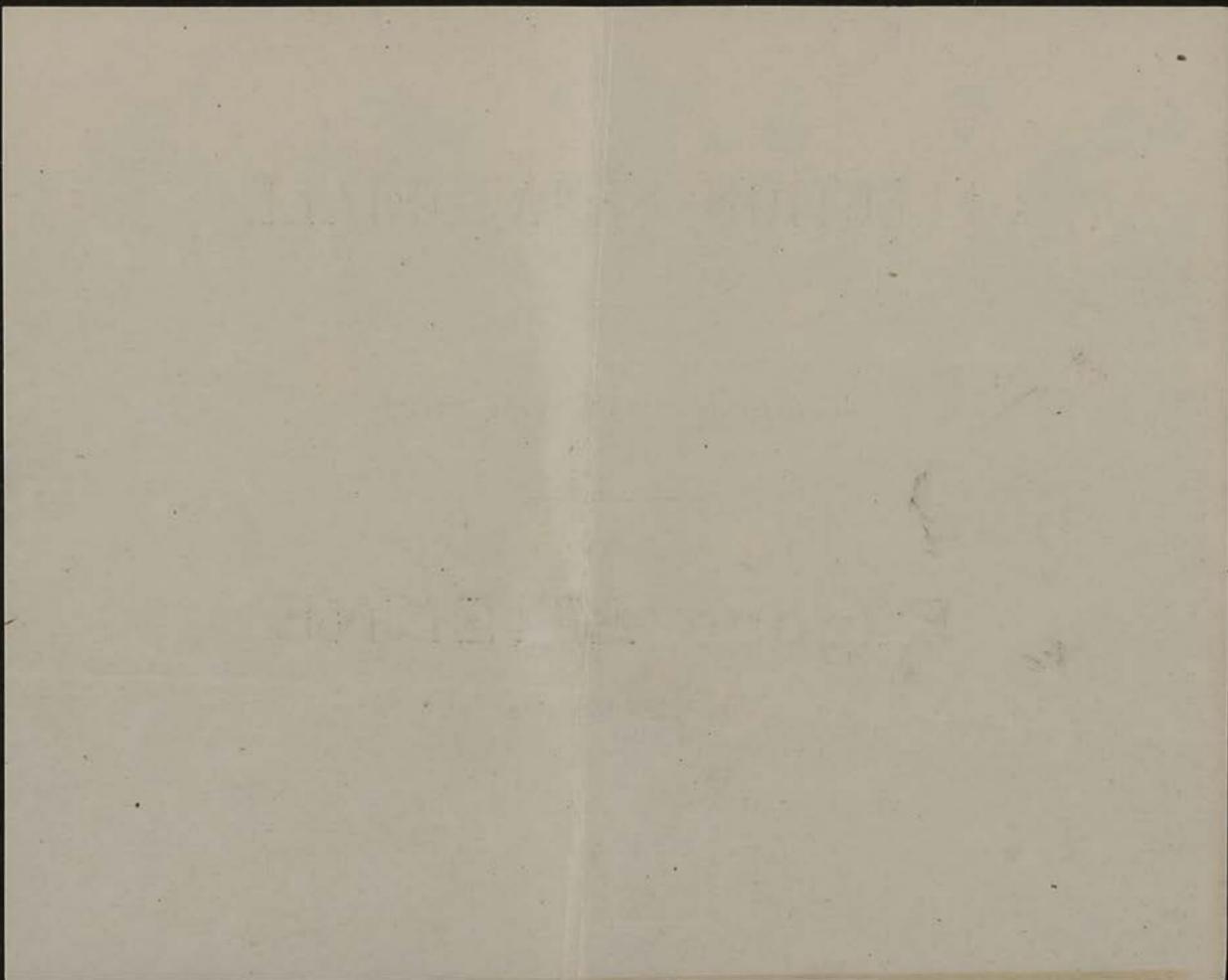
ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ~~ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

Libonne



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

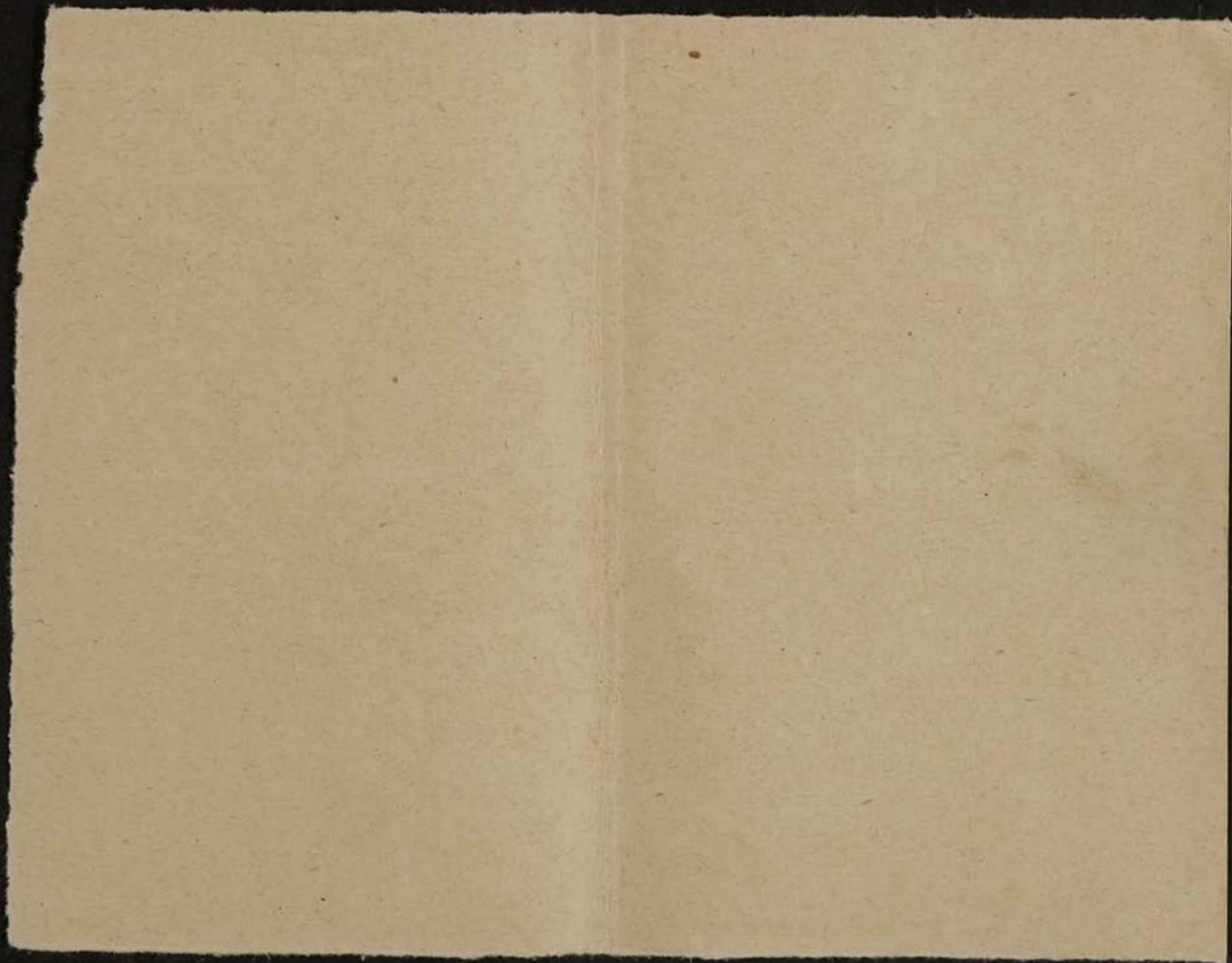
Jules Sauvel

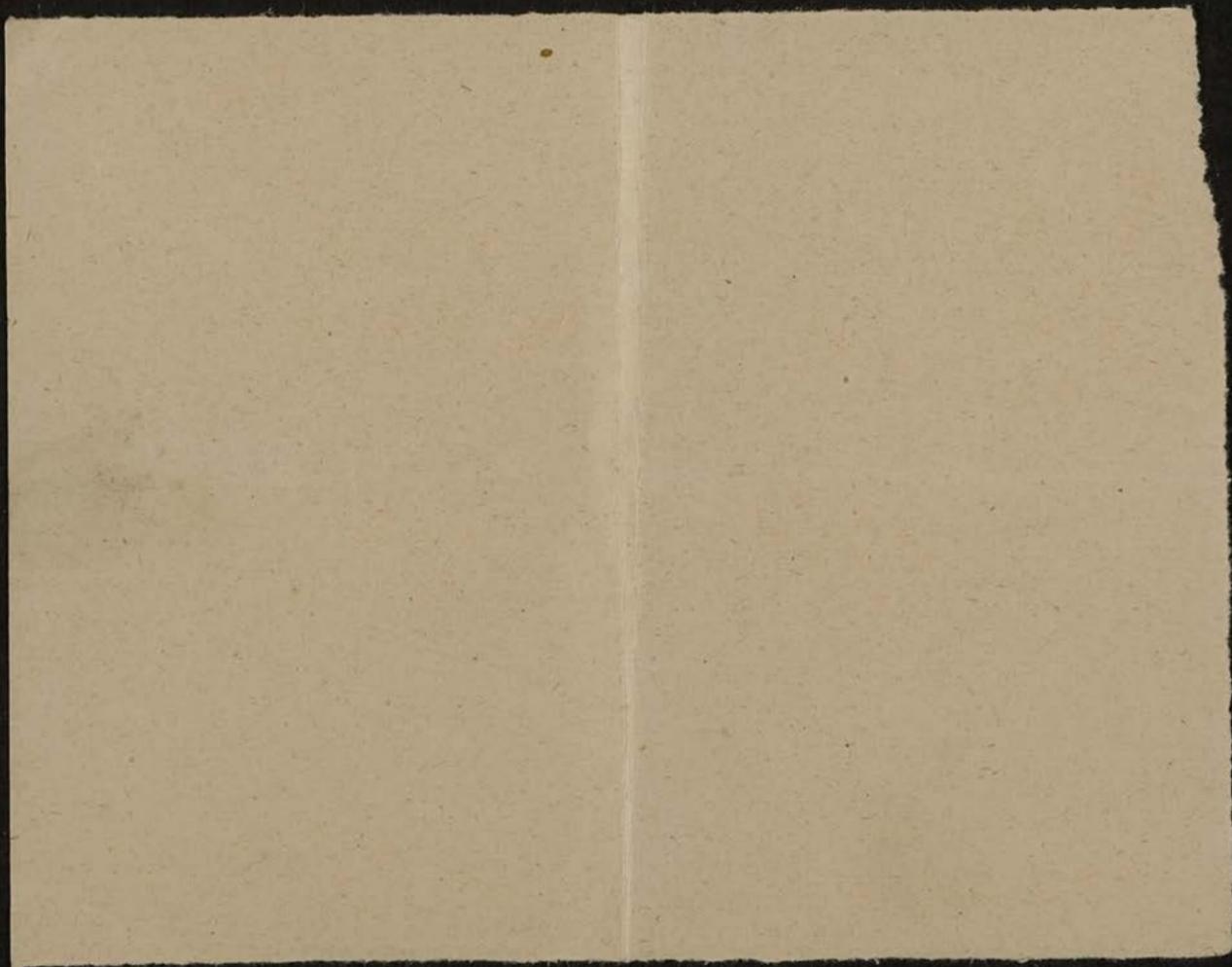
~~Eugène ÉTIENNE~~

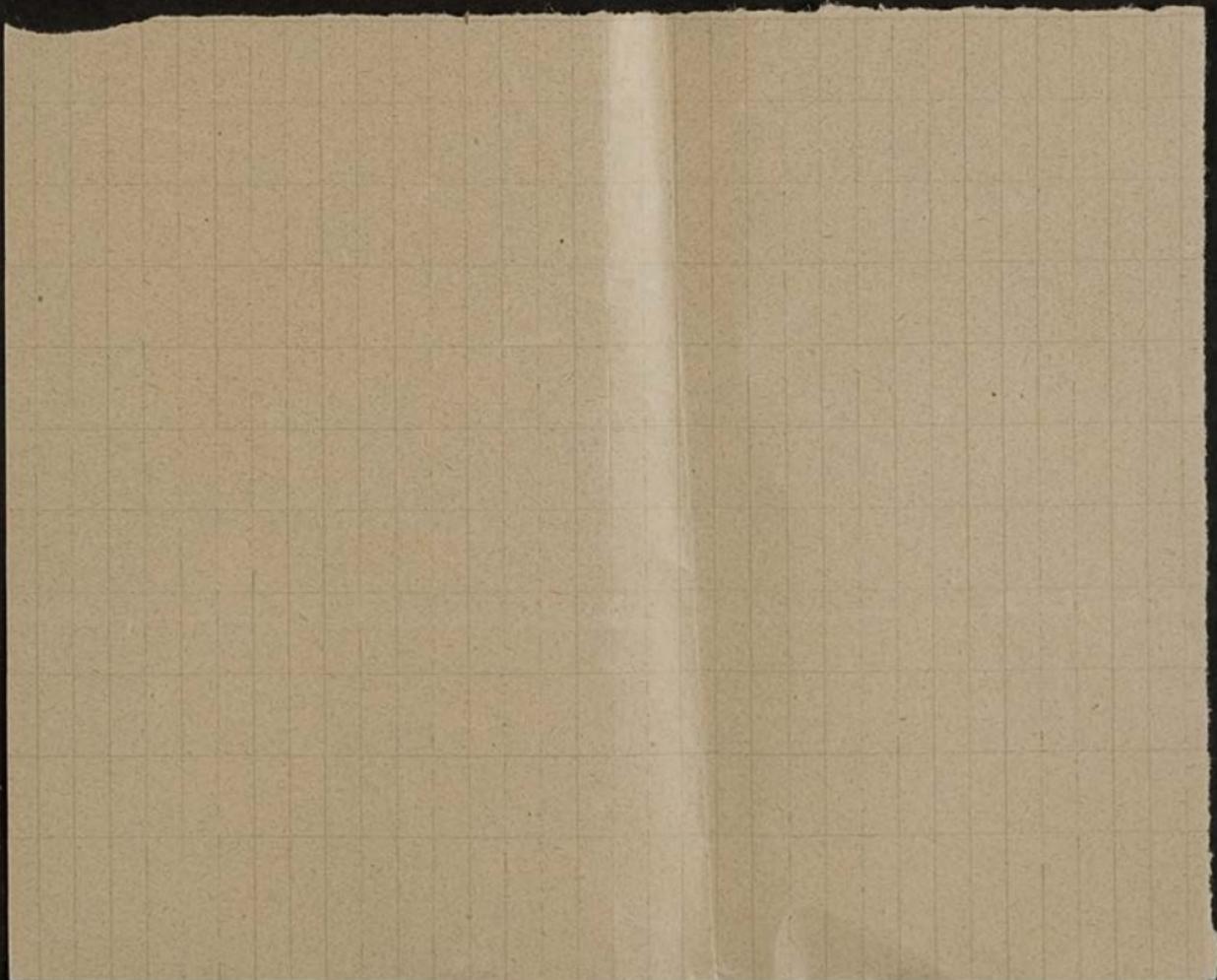
~~Ancien Ministre~~

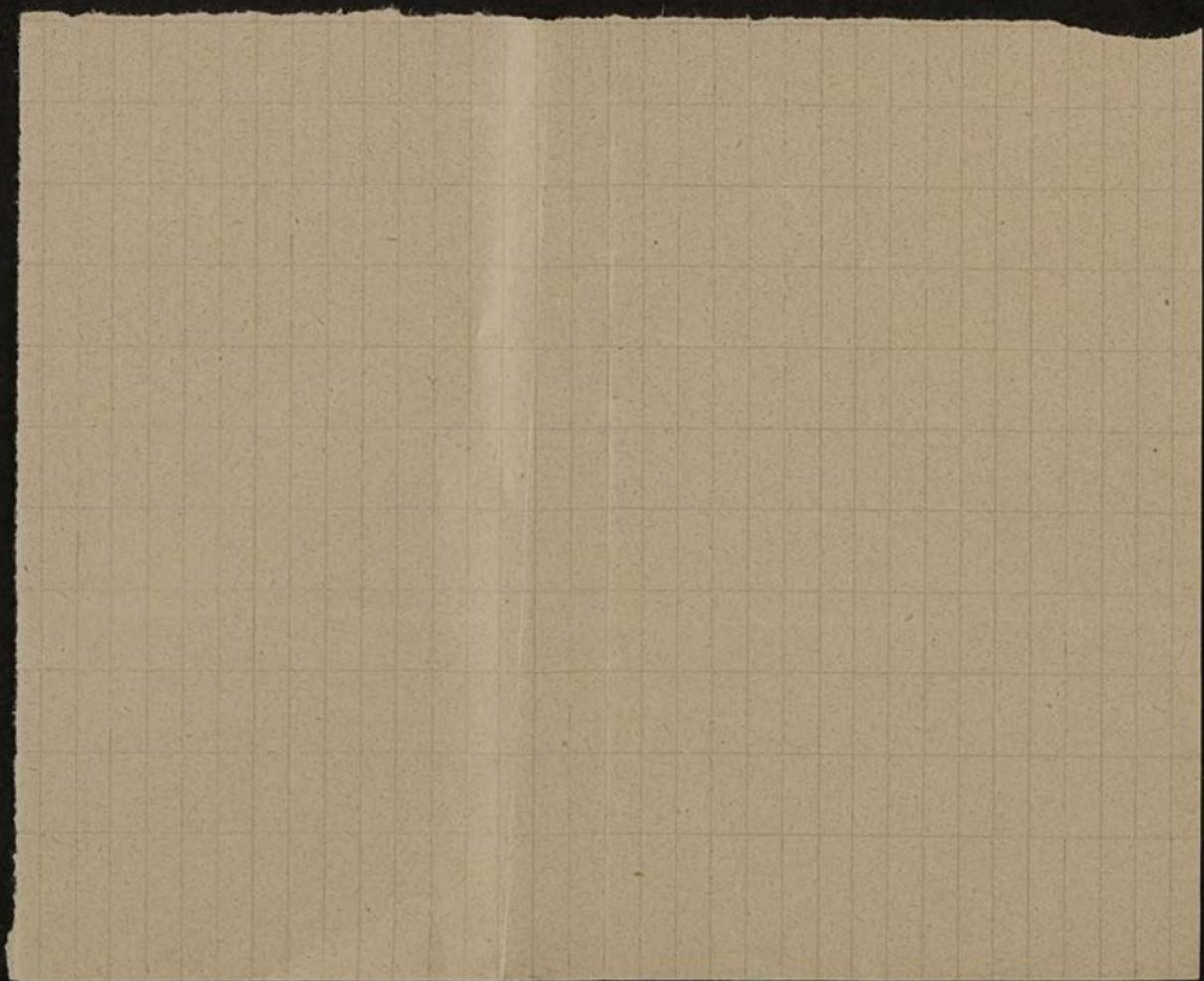
ALCOHOL - 100%

100% - 100%









ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugene~~ ÉTIENNE

Ancien Ministre

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ÉTIENNE

Ancien Ministre

ELECTION RESULTS

FOR THE YEAR

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

~~Ancien Ministre~~

ELECTION STATE

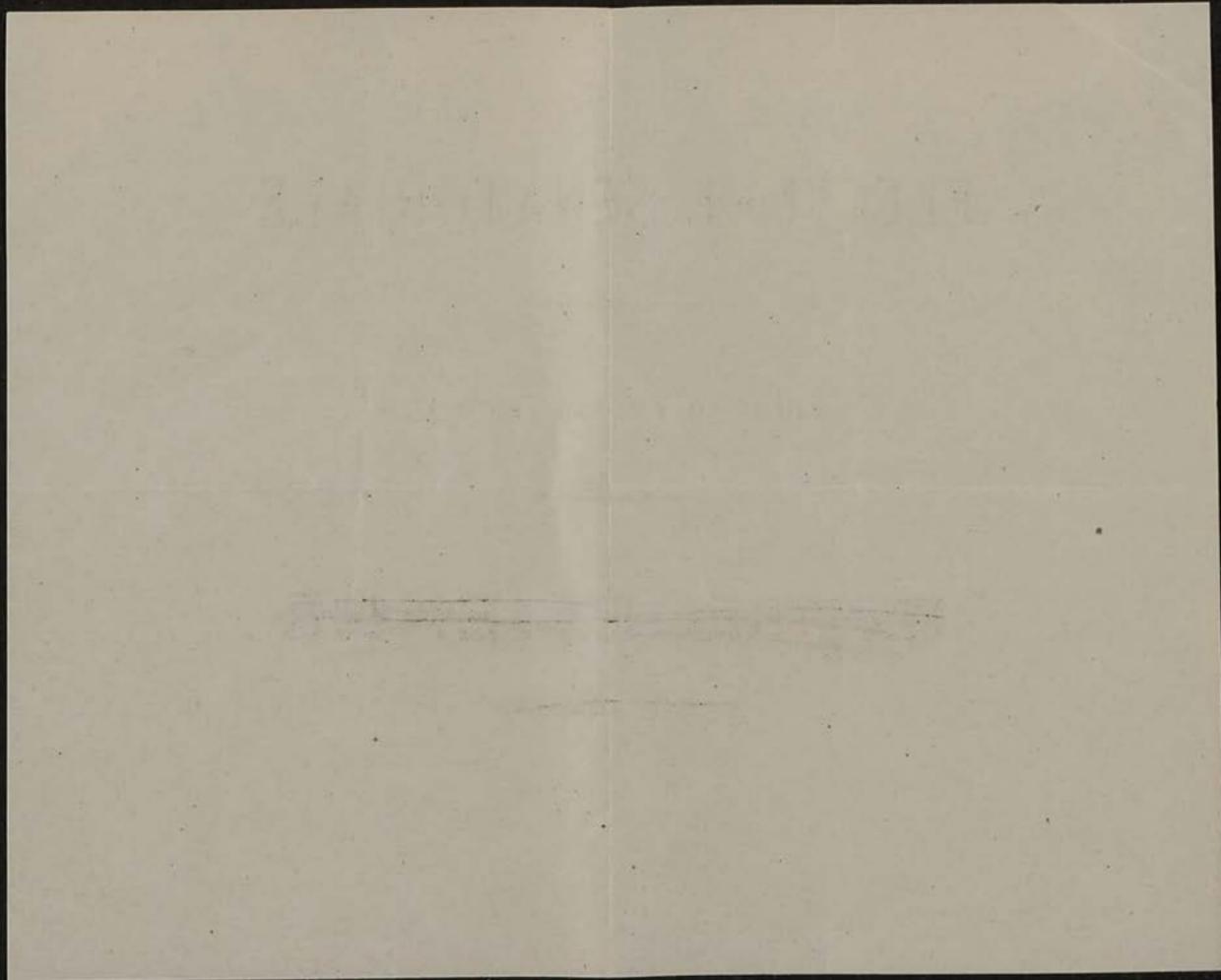
STATE OF

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ÉTIENNE

Ancien Ministre



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

ELIOTT, SEYMOUR



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

ELECTION OF ATTORNEYS

RESOLUTIONS

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ÉTIENNE

Ancien Ministre

LIBRARY OF THE
MUSEUM OF NATURAL HISTORY

1880

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ÉTIENNE

Ancien Ministre

ELECTION SEPTORIAL

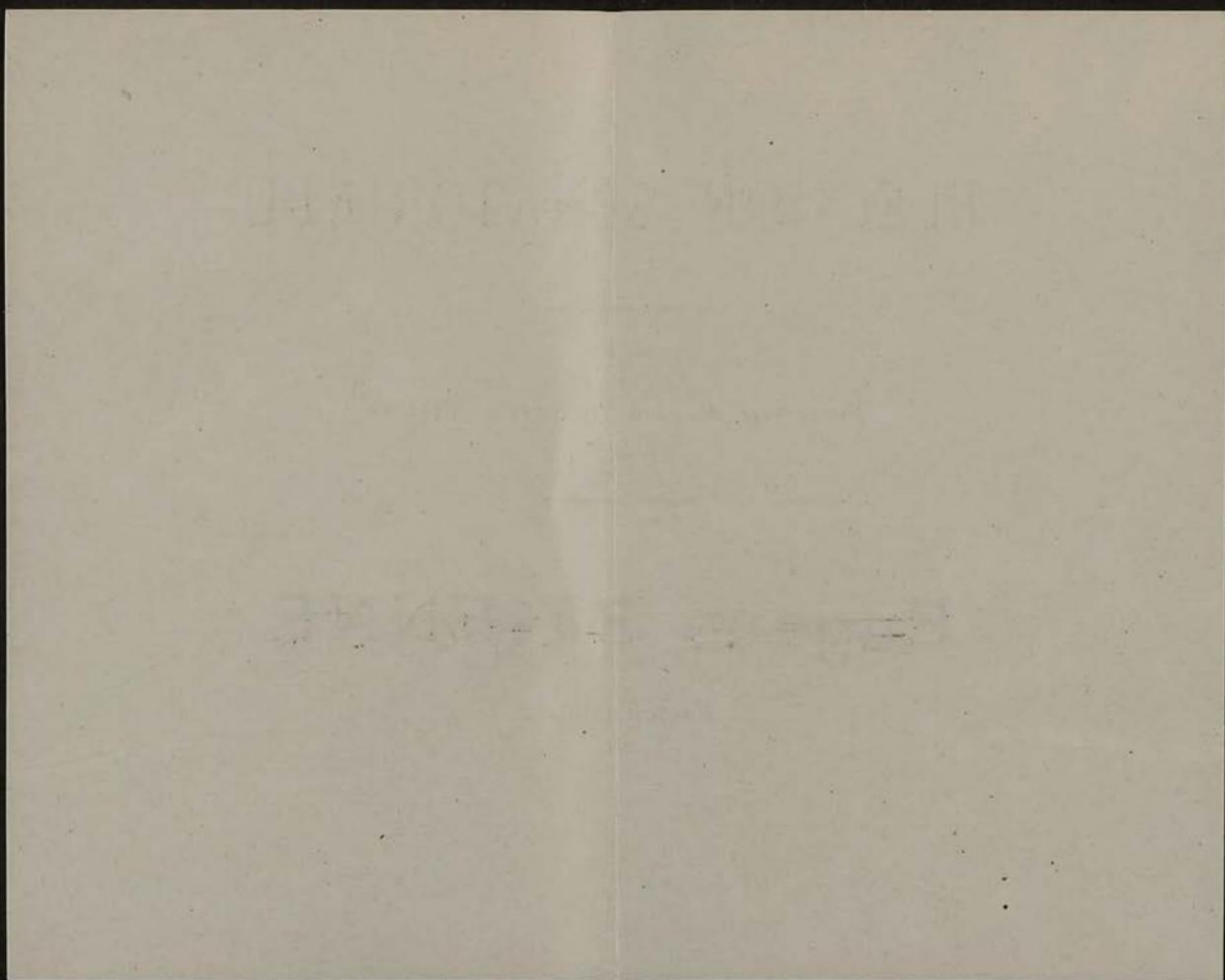
Erudition et sagesse

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène~~ ÉTIENNE

Ancien Ministre

ELECTIONS

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

ELECTIONS OF 1876

RECEIVED

NOV 18 1876

1876

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

MISSOURI BOTANICAL GARDEN

HERBARIUM

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène~~ ÉTIENNE

Ancien Ministre

THE UNION OF PATROL

...

...

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ÉTIENNE

Ancien Ministre

ELBTON S. TORRELL

ELBTON S. TORRELL

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

BIOTIN REAGENT

100 mg. per 100 ml.

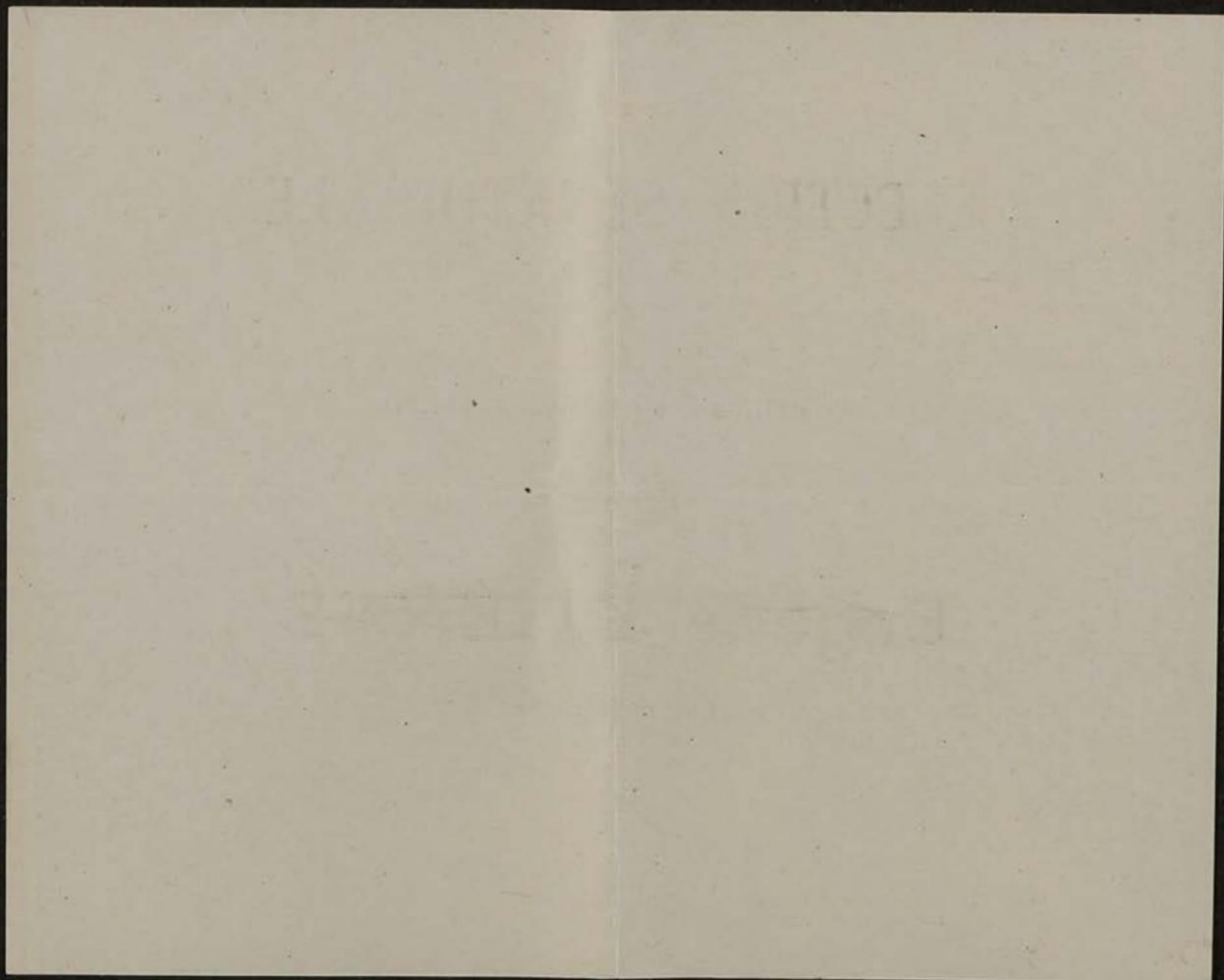
~~100 mg. per 100 ml.~~

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène~~ ÉTIENNE

Ancien Ministre

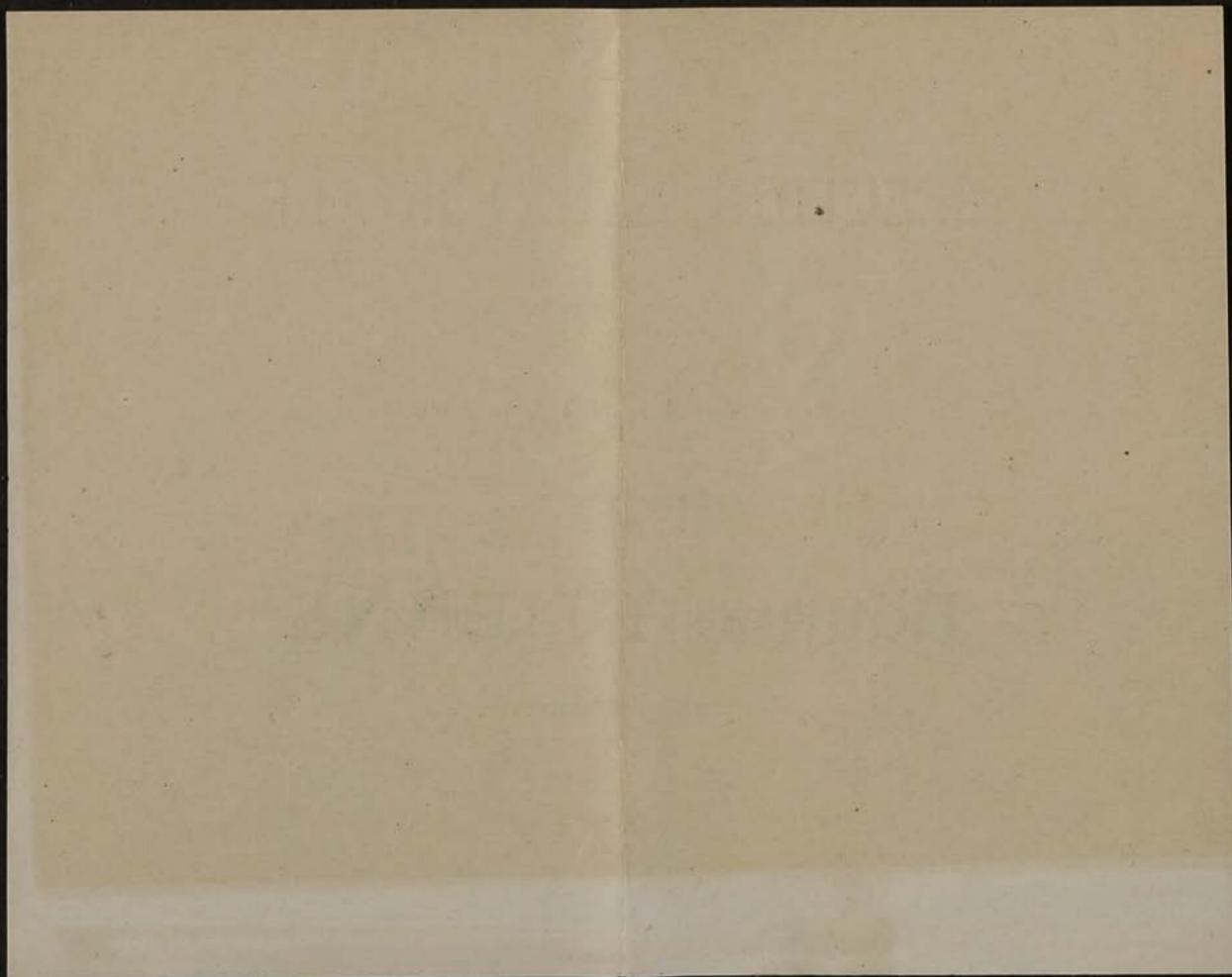
3145071 12 20193 12

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugene~~ ÉTIENNE

Ancien Ministre



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

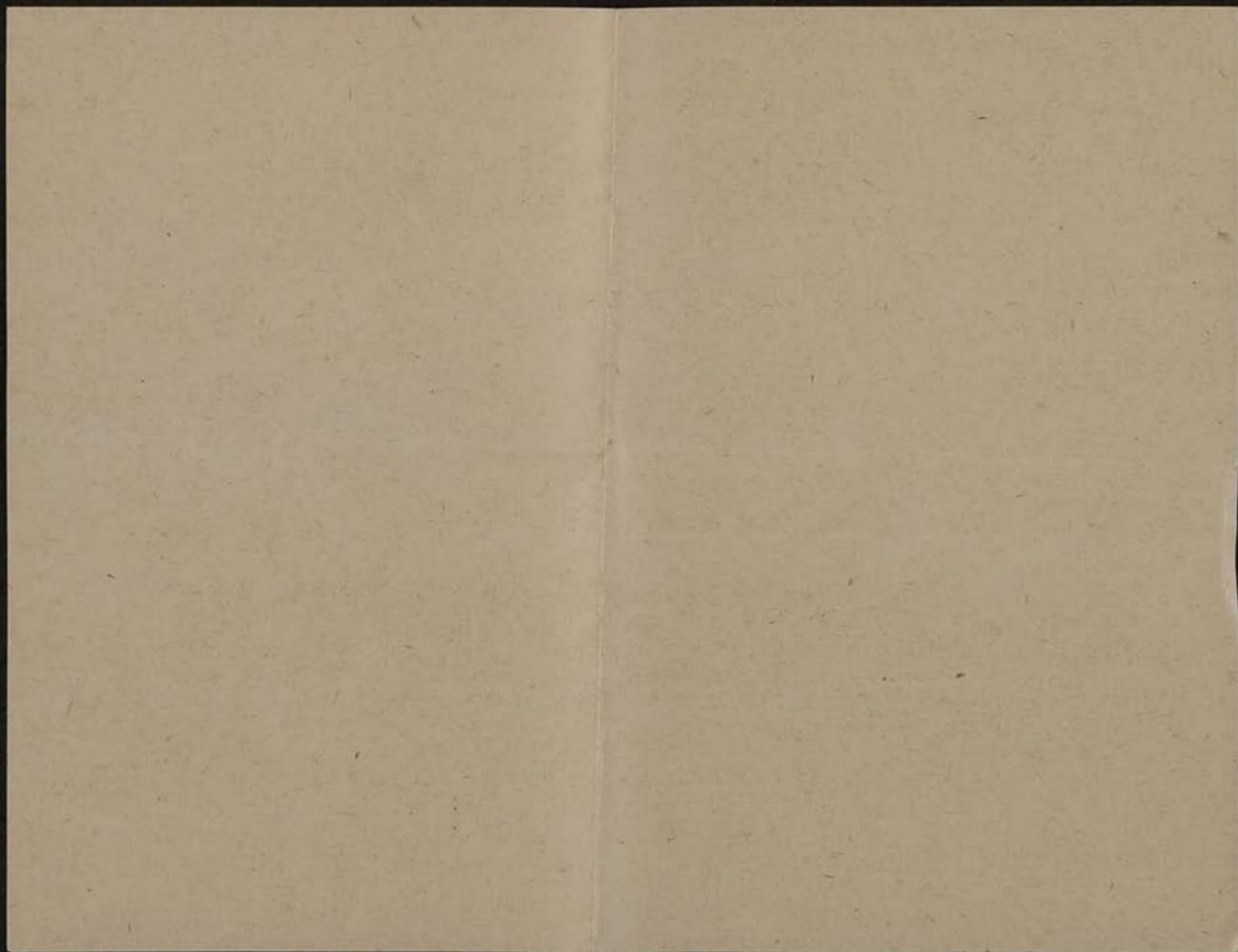
Département d'Oran

Janvier 1920

~~Parti Socialiste Unifié (S. F. I. O.)~~

~~Paul GIRARD~~ *Paul*

Ancien Délégué au Conseil Départemental
Instituteur à Oran

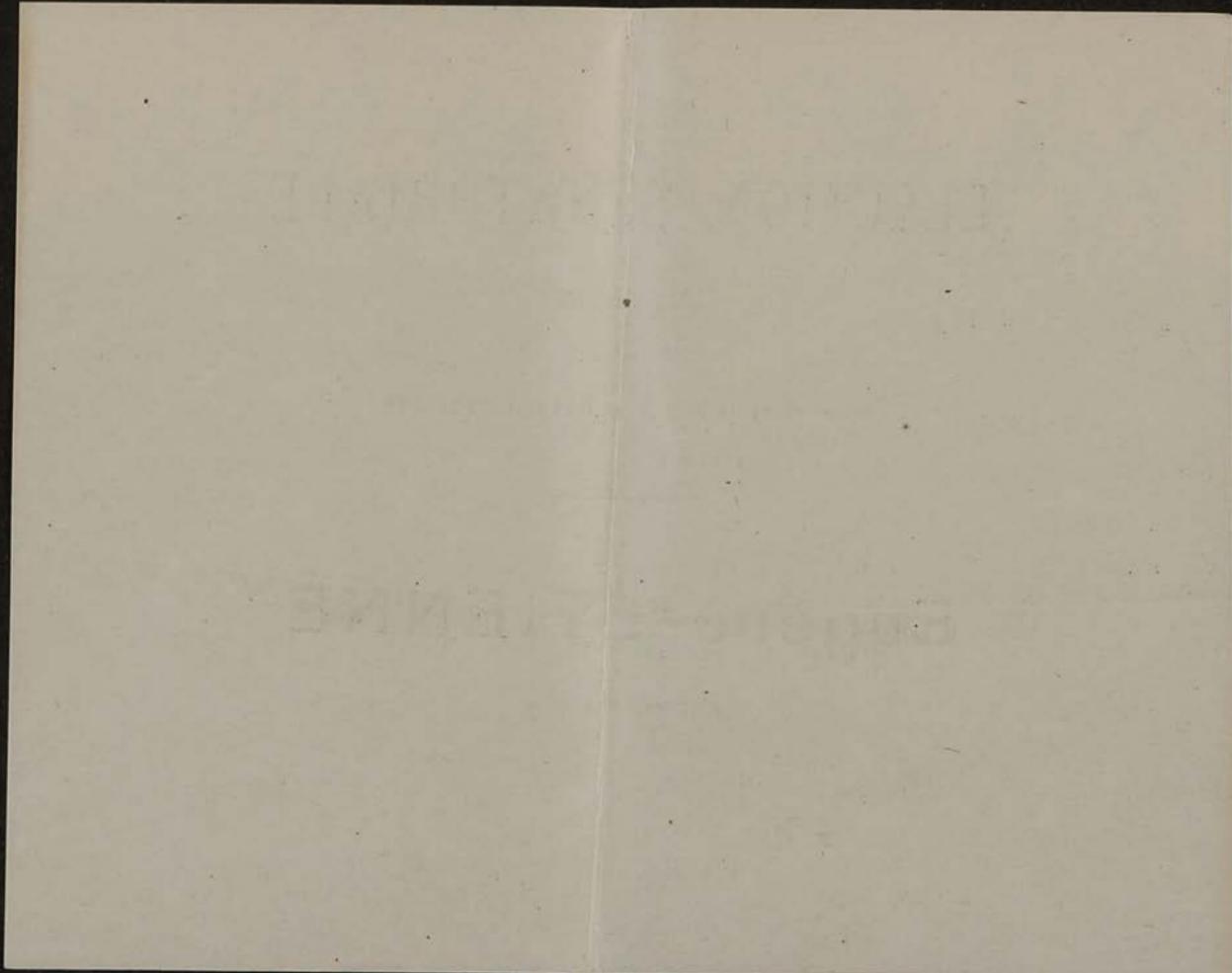


ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

Eugène ÉTIENNE

Ancien Ministre

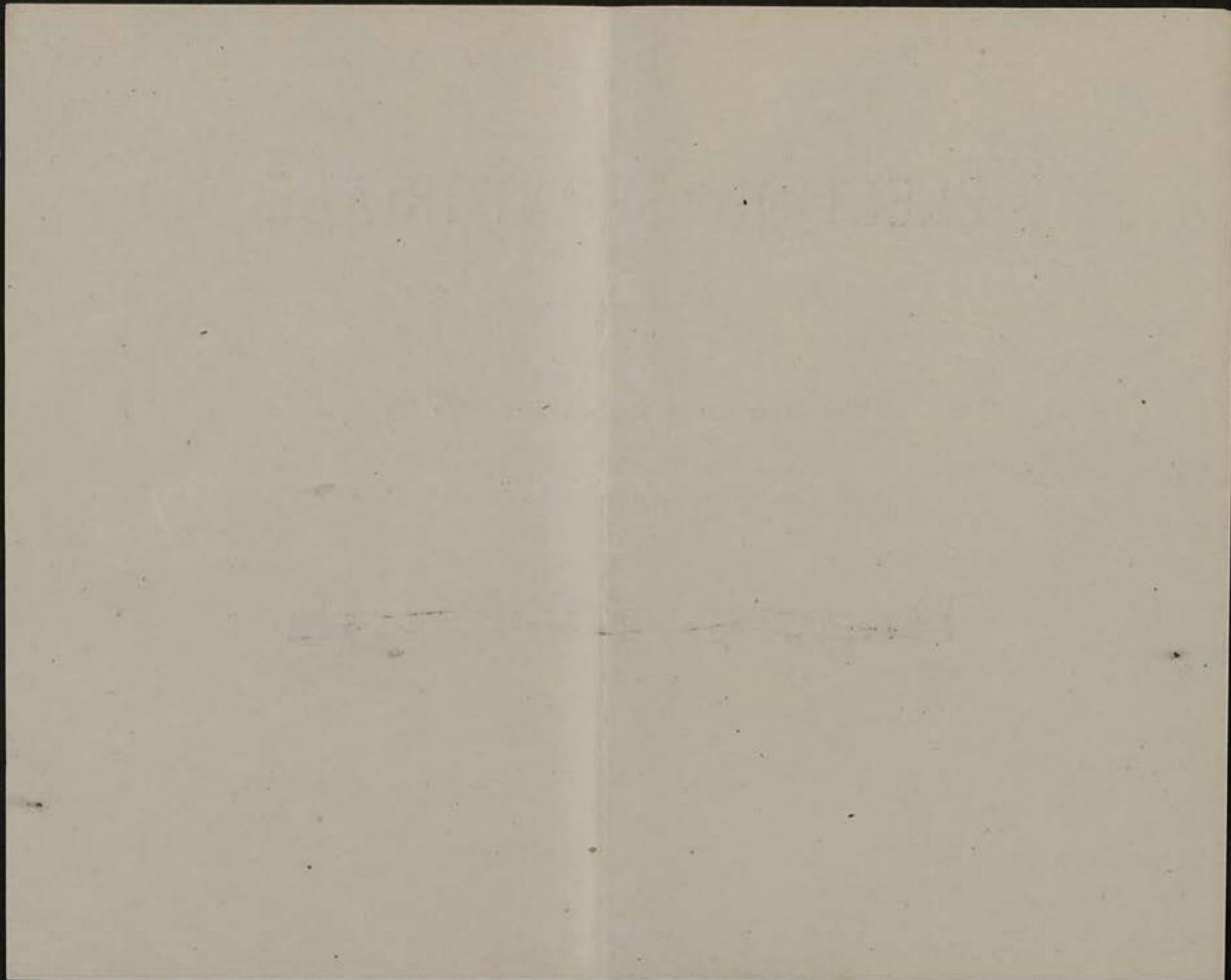


ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ETIENNE~~

Ancien Ministre

1870

1870

1870

1870

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène~~ ÉTIENNE

Ancien Ministre

ELIZABETH TOWN

ELIZABETH TOWN

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

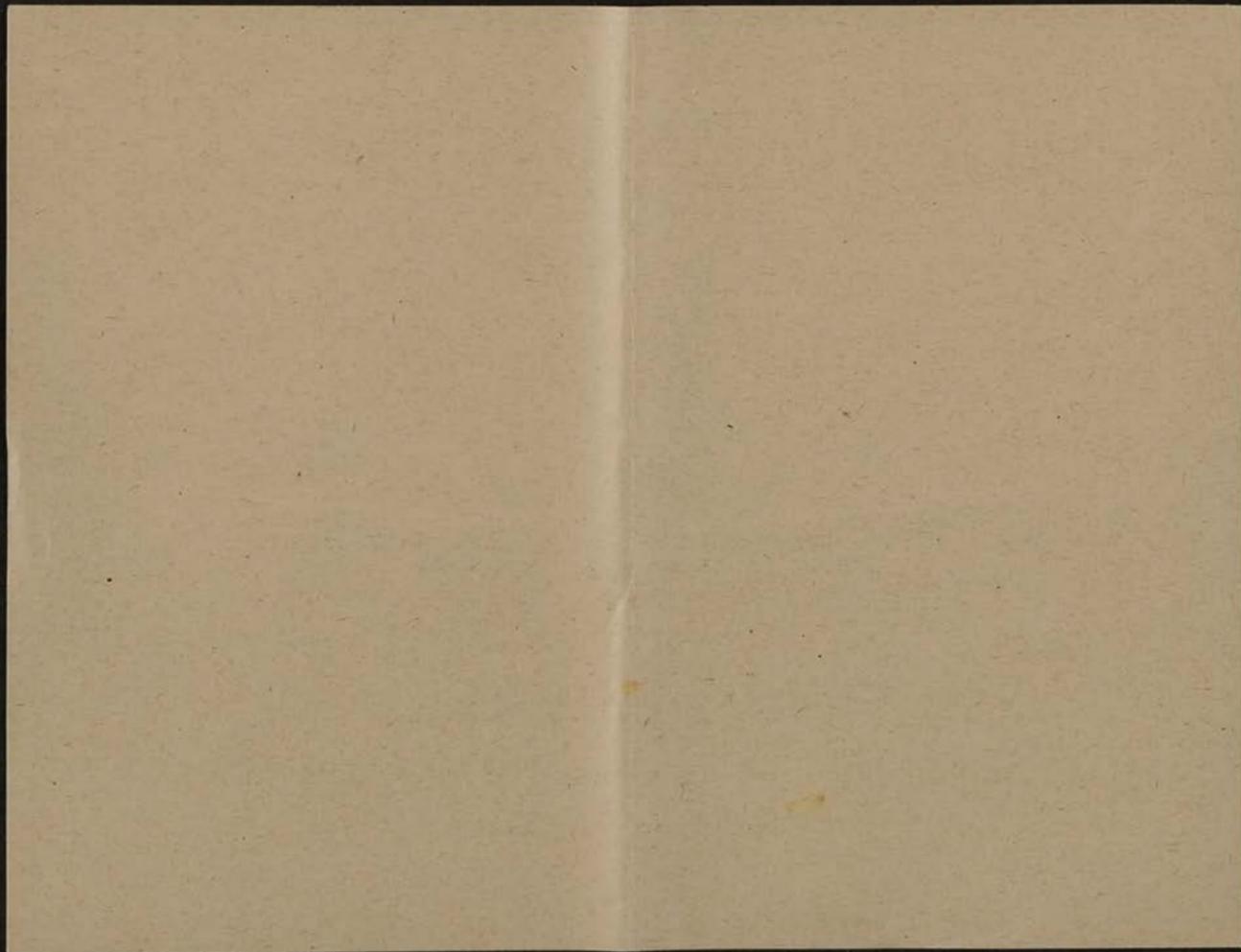
Département d'Oran

Janvier 1920

Parti Socialiste Unifié (S. F. I. O.)

1913 1911 Clemenceau
~~Paul~~ **GIRARD**

Ancien Délégué au Conseil Départemental
Instituteur à Oran



ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

Clemenceau

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

1911

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ETIENNE~~

Ancien Ministre

LIBRARY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY

1881

ÉLECTION SÉNATORIALE

Scrutin du 11 Janvier 1920

~~Eugène ÉTIENNE~~

Ancien Ministre

ELECTION STATEMENT

STATE OF MINNESOTA

Direction du Personnel

2^e Bureau

Paris, le 20 Janvier 1920

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Etienne

élu sénateur le 11 Janvier 1920
dans le département d'Oran
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-
après désignés :

1^o Le tableau indiquant les résultats de l'élection
des délégués et suppléants, dressé en exécution de
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2^o La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3^o La liste d'emargement divisée en 4 cahiers distincts;

4^o Les feuilles de pointage au nombre de 2

5^o Le procès-verbal des opérations électorales;

6^o La notice du candidat élu

7^o Deux protestations
Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accuser réception
du présent envoi.

Agrez, Monsieur le Président, l'assurance
de ma haute considération.

Rem. Le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur
Le Sous-Directeur
chargé du 2^e Bureau

Monsieur le Président du Sénat

Phyziac

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 11 Janvier 1920.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	412
Nombre des votants	409
Nombre des suffrages exprimés	372

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Etienne
 Prénoms : Eugène
 Qualification, profession, etc. : Ancien Ministre de la Guerre, ancien député
 Date de la naissance :

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 330

11-366-1919. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Girard	31
M. Echalon	11
M.	"
M.	"
Divers, bulletins nuls ou voix perdues	37

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . 409

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 11 Janvier 1920,
à Oran, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt, le onze du mois de Janvier
nous (1) Mercier Eugène, chevalier de la Légion d'Honneur, Président
du tribunal de première instance d'Oran, nous sommes
rendu dans la salle des Assises à Oran
local désigné pour la réunion du collège électoral du département d'Oran
convoqué en vertu du décret du 24 novembre 1919
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. Martibar Gustave (adjoint au maire d'Oran), né le 4 novembre 1849
- M. Rouneau (maire de Mostaganem), né le 31 mars 1851
- M. Souyan Aron (délégué du Conseil municipal de Mostaganem), né le 20 novembre 1891
- M. Langlet Jules (délégué du Conseil municipal de Liant), né le 7 décembre 1873.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Haloua Moïse
né le 3 Juin 1883 (délégué du Conseil municipal de Liant), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée
par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode
de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils munici-
paux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *deux* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	J	—	209	électeurs.
2 ^e Section,	—	K	—	Z	—	203
3 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
4 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs(2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	{	Président	M.	(3) Descours Henry
		Scrutateurs	M.	Drosson Pierre
			M.	Ivaney Baptiste
			M.	Mégias Jean
2 ^e SECTION	{	Président	M.	Fagus Charles
		Scrutateurs	M.	Bouty Jules
			M.	Lanchey Vincent
			M.	Berichon Menahem
			M.	Farnet Ernest
3 ^e SECTION	{	Président	M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	
			M.	
4 ^e SECTION	{	Président	M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	
			M.	
5 ^e SECTION	{	Président	M.	
		Scrutateurs	M.	
			M.	
			M.	
			M.	

6 ^e SECTION	}	<i>Président</i> M. <i>Scrutateurs</i> } M. M. M.
7 ^e SECTION	}	<i>Président</i> M. <i>Scrutateurs</i> } M. M. M.
8 ^e SECTION	}	<i>Président</i> M. <i>Scrutateurs</i> } M. M. M.
9 ^e SECTION	}	<i>Président</i> M. <i>Scrutateurs</i> } M. M. M.
10 ^e SECTION	}	<i>Président</i> M. <i>Scrutateurs</i> } M. M. M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *mm*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	209	209	"	"	"
2 ^e Section.....	200	200	"	"	"
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	409	409	"	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.		
					Stienn	M. U. Chalon	M. Girard							
1 ^{re} Section	209	" 209	20	166	3	26								
2 ^e Section	200	" 200	17	164	8	11								
3 ^e Section														
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	409	" 409	37	330	11	31								

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	412
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	409
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	409

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾ 409

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾ 37

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés 372

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾ 187

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Stienne Eugène</i>	<i>trois cent trente</i>	<i>330</i>
M. <i>Girard Paul</i>	<i>trente et un</i>	<i>31</i>
M. <i>Chalons Hardeché</i>	<i>onze</i>	<i>11</i>
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ *Stienne Eugène* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Une protestation de M. Chalons est annexée au présent procès-verbal. Le président et les membres du bureau font observer qu'au moment où la présentation de la protestation a été faite le président n'avait pas déclaré l'ouverture du scrutin.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bur. au du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 ^{re} Section																				
2 ^e Section																				
3 ^e Section																				
4 ^e Section																				
5 ^e Section																				
6 ^e Section																				
7 ^e Section																				
8 ^e Section																				
9 ^e Section																				
10 ^e Section																				
TOTAUX																				

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les seconds avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

3^E TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à **12** heures ^{35 minutes} heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s **3** à **6**, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s **7** à **8**, les feuilles de pointage;

Sous les n°s **9** à **9**, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins trouvés sans enveloppe.
- Enveloppes renfermant des bulletins blancs. **2**
- Enveloppes sans bulletin.
- Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.
- Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Enveloppes non réglementaires.
- Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.
- Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.
- Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.
- Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents.
- Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs. **35**

37

Enfin, sous les n°s **10** à **10**, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

1 réclamation de M. Marochie Chalou. (candidat)

Le Président,

Les Membres du bureau,

Eug. Mucier

Le Secrétaire,
Alphonse Grandjeu

Phanthy
Grandjeu

7

1^{er} Bureau - A. J. -

Département Océan.

Élections Senatoriales du 11 Janvier 1920.

feuille de Dépouillement des votes.

Candidats
M M.

Cotant

Stienne, Eugène

5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
.....
.....
.....

166
+ 6

Vidal Chalom
Mardoché

.....
.....
.....

3

Girard

			
.....
.....

20

~~St Germain~~

Blancs

Nuls

14

6

20

14

6

20

J. Guignard

H. Guignard

8

Gene
- Bureau - K. Z.

Departement d'Oran.

Elections Senatoriales du 11 Janvier 1919.

Feuille de Depouillement de Votes.

Candidats

M.M.

Etienne, Eugene

	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50
Etienne, Eugene										
Vidal, Chalon Mardochée										
Girard										

Etats
164

8

11

Blanc 11
Lalonde 1
Clement 11
Lauril 1

Blanc ou nul

(Handwritten signatures and notes)

DÉPARTEMENT

d / Oran

3

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

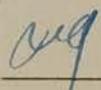
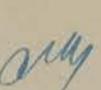
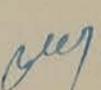
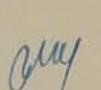
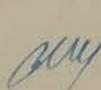
(N°s 1 à 11⁵ DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 3 Janvier 1900 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

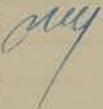
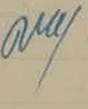
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Abecassis Maurice Beliqué d'Arques					
2	Aboucaya Gaston D ^r Clemenc	Mauchy ben Hamou D ^r Suppléant Clemenc				Remplacé par Aboucaya Gaston, empêché
3	Albagnac Victor D ^r Belayh (M)					
4	Albaran Tidouze D ^r Clemenc					
5	Alberge Alfred D ^r Au Kial					
6	Aldebert Louis D ^r St Cloud.					
7	Alibert Bernard D ^r d'Antar					
8	Alibert Charles D ^r St Lucien					
9	Amat Elie D ^r Mangin	Lambert Pierre D ^r Suppléant.				Abcédé le 25 19-19.
10	Amoros Joseph D ^r d'Oran					
11	Andrieu Albert D ^r Pelizans					
12	André Casimir D ^r Antkial					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Andreu Manuel D ^e Rio Salado		<i>ay</i>			
14	Angelvy Antonie D ^e Beni Saf		<i>ay</i>			
15	Arnaud Joseph D ^e Guiard		<i>ay</i>			
16	Arnaudet ^{Chédouc} D ^e Assi ben Okba		<i>ay</i>			
17	Aubert Auguste D ^e Detru		<i>ay</i>			
18	Audousset Eugène D ^e Arzen		<i>ay</i>			
19	Aussenac Joseph D ^e Bou Sfa		<i>ay</i>			
20	Auzimour Lucien D ^e Mir Serghine	Cordonnier Eugène D ^e Suppléant Mirserghine	<i>ay</i>			Remplacé M. Auzimour Lucien empêché
21	Azam Conseiller Général		<i>ay</i>			
22	Badous Jean D ^e Cassin		<i>ay</i>			
23	Bagus Joseph D ^e Marnia		<i>ay</i>			
24	Baline Emile D ^e Bel abbi		<i>ay</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Ballester Louis Dé. St Denis du Sig		<i>any</i>			
26	Banoun Vidal Dé. Neuville		<i>any</i>			
27	Barisain Aimé Délégué Lencruz		<i>any</i>			
28	Barrau Augustin Dé. St Sailla (M)		<i>any</i>			
29	Barrier Jules Dé. St Liphel Mador		<i>any</i>			
30	Bartibas Gustave Délégué d'Oran		<i>any</i>			
31	Bartoli Justin Dé. Frenda		<i>any</i>			
32	Bayle François Dé. Belabbés		<i>any</i>			
33	Bayou Albert Dé. de St Cloud		<i>any</i>			
34	Beckler Nicolas Dé. Messerghin		<i>any</i>			
35	Bellia Jacques Dé. Relizane		<i>any</i>			
36	Belot Alcibiade Dé. Mostaganem		<i>any</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Benarouche Albert D ^e de Torregaux		<i>[Signature]</i>			
38	Binassoubly Joseph D ^e de St Denis du Sig		<i>[Signature]</i>			
39	Beneyto Simon D ^e de St Denis du Sig		<i>[Signature]</i>			
40	Benichou Menalim D ^e de Clunac		<i>[Signature]</i>			
41	Bentchedda Gali D ^e de Relizane		<i>[Signature]</i>			
42	Benthimouni Joseph D ^e de Beni Saf		<i>[Signature]</i>			
43	Béranger Antoine D ^e de Oran		<i>[Signature]</i>			
44	Béranger Pierre D ^e de Oran		<i>[Signature]</i>			
45	Bernabeu François D ^e de Bouhemmi		<i>[Signature]</i>			
46	Berme Alphonse D ^e de St Louis		<i>[Signature]</i>			
47	Bertin Achille D ^e de Mostaganem		<i>[Signature]</i>			
48	Berthelot Victor D ^e de Oran		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Bertou Henri Dé. de Baou Jleli					
50	Bertouy Paul Conseiller Général					
51	Bertrand, M. C. Conseiller Général					
52	Besombes Célestin Délégué de Saïda					
53	Bessueille Philémon Dé. H. Bouhajar					
54	Bey Brahim Dé. d'Oran					
55	Bigorre Joseph Dé. Jurek					
56	Birebent Paul Dé. Ligrand					
57	Buron Joseph Dé. Saïda					
58	Bissonnet Octave Dé. d'Oran					
59	Blanc Charles Dé. Mostaganem					
60	Blazy Jules Dé. Mascara					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Blich Abraham D ^e Cluney		<i>any</i>			
62	Bohé Camille D ^e An d'Arbas		<i>any</i>			
63	Bolux Basset Conseiller Général		<i>any</i>			
64	Bombizy Louis D ^e An d'Arbas		<i>any</i>			
65	Bonnes Emile D ^e Palissy		<i>any</i>			
66	Bonnet Gérard D ^e Lussat		<i>any</i>			
67	Bonnet Paul D ^e Bel abbi		<i>any</i>			
68	Bous Gabriel D ^e Laferrrière		<i>any</i>			
69	Bordes Felix D ^e S'Cloud		<i>any</i>			
70	Bordères Emile D ^e S'Cloud		<i>any</i>			
71	Bordères René Conseiller Général		<i>any</i>			
72	Bordy Eugène D ^e S'Cloud		<i>any</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bouayad Mohammed Délégué d'Oran		uy			
74	Bougarel Paulin D ^e St Lucien		uy			
75	Bourde Keanoué D ^e Ain el Arba		uy			
76	Bourgade Albis D ^e Célagh (M)		uy			
77	Bouty Jules Délégué Clemence		uy			
78	Bourant Eugène D ^e Bouchenné		uy			
79	Benit Jules D ^e El Ancour		uy			
80	Cabrera Joaquin D ^e Relizans		uy			
81	Cabrie Louis D ^e Paret (M)		uy			
82	Caillat Jules D ^e d'Oran		uy			
83	Callot Jules D ^e Silisou		uy			
84	Calmeis Fernand D ^e Lournel		uy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Calmon Louis Délégué St Maurice		uy			
86	Calvat Jacques D ^e Salat		uy			
87	Cambon Etienne D ^e Felayh		uy			
88	Canitrot Albert D ^e Chauzy		uy			
89	Capelo Louis D ^e Marnia		uy			
90	Carayon Edouard D ^e Bel abbé		uy			
91	Carayon Etienne D ^e Cacherau		uy			
92	Carbomel Sauteur D ^e Merselkebi		uy			
93	Carcenac Edouard D ^e Descartes		uy			
94	Carne Firmin D ^e Laferrère		uy			
95	Carrière Louis D ^e Renault		uy			
96	Carrière Pierre D ^e Cafaraoui		uy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Carton Siffrein Délégué à fleurs		any			
98	Castels Josi Di Marsel Heber		any			
99	Cayla Régis Di Sebou	Garcia Felix Di Supplant Sebou	any			Remplace No Cayla Régis empêché
100	Cazenave François Di Wunaya		any			
101	Chabbert Alexis Di Bouyurat		any			
102	Chalessin Marus Di d'Oran		any			
103	Chalom Mardoche Di d'Oran		any			
104	Chambard Paul Di St Cloud		any			
105	Chaufreau Baptiste Di Sahsy		any			
106	Chantrelle Constant Di Marsel Heber		any			
107	Charmes Ernest Di Mascara		any			
108	Charpentier Hippolyte Supplant d'archaf		any			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent quinze* électeurs.

A

Oran

, le *10 Janvier* 1920.

Le Préfet,

Paul Mathon

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

H. Saurin

Les Scrutateurs,

Gauger
Cherrier

DÉPARTEMENT

d' *Oran*

H

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *109* BUREAU DE VOTE.

(N°s *116* à *209* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
116	Dandineg Schulle Délégué d'Oran					
117	Danthon Henri Délégué de Jemondent					
118	Darmoz Isaac Délégué d'Alger					
119	Datou Michel Délégué Beni Saf					
120	Daudrien Alfred Délégué de Scob					
121	David Elisme Délégué de Zelayat (M)	Haras Joseph Délégué suppléant Zelayat (M)				Remplace M. David Elisme, empêché
122	De Cermer Paul Délégué Beni Saf					
123	Desses Jean Délégué Beni Saf					
124	Delisle Henri Délégué de Scob					
125	Delpont Emile Délégué de Mortayam					
126	Delposte Louis Délégué d'Arzew					
127	Derny Ernest Délégué de Courmoulin					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
128	Dormy Paul Délégué Bouguerat		any			
129	Desbordes Georges Délégué Sarda		any			
130	Descah Gabriel Délégué Estahel		any			
131	Deschamps Armand Délégué Mascara (M)		any			
132	Descours Henri Conseiller Général		any			
133	Després Louis Délégué Rivoli		any			
134	Dessort Emile Délégué Mascara (M)		any			
135	Destrema Francis Délégué Cherville		any			
136	Dollé Albert Délégué Luret		any			
137	Dopico Joseph Délégué d'Oran		any			
138	Doumens Jules Délégué Remchi		any			
139	Dragon Félix Délégué d'Oran		any			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
140	Drossou Pierre Délégué La Mota		ay			
141	Drouhin Pierre Délégué Fleurus	Measson Ernest D. Suppléant Fleurus	ay			Remplace M. Drouhin Pierre Malade
142	Dussordet Charles Délégué St Cloud		ay			
143	Dutruel Alfred D. St-Jeanne		ay			
144	Eginard Délégué Mascara M		ay			
145	Eou Auguste Délégué Liard		ay			
146	Eugalbert René Délégué St-Jeanne		ay			
147	Esnault Wilfrid Délégué Saïda M Saïcha		ay			
148	Espinosa Ramon D. de Salikav		ay			
149	Etienne Edmond D. de Soudel' Mer		ay			
150	Eude Etienne Délégué Jemmora		ay			
151	Eycherme Jean D. La Mina		ay			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
152	Fieschi Albert Délégué Messel Viebio		<i>oy</i>			
153	Fages Conseiller Général		<i>oy</i>			
154	Farnet Ernest Délégué Oran	x	<i>oy</i>			
155	Favorito archange Délégué d'Arzew		<i>oy</i>			
156	Fernandez Guis D ^e Relizane		<i>oy</i>			
157	Ferrara Antoine D ^e Maors el Kebir		<i>oy</i>			
158	Ferrié Joseph D ^e Clemence		<i>oy</i>			
159	Fierobe Léon Délégué Mascara		<i>oy</i>			
160	Fleury Hippolyte D ^e Inkermann		<i>oy</i>			
161	Flinois Joseph Délégué Saïda		<i>oy</i>			
162	Flinois Henri Délégué Cletat		<i>oy</i>			
163	Fond Louis D ^e Serrigault		<i>oy</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
164	Fondacci Jean Délégué Mascara M		ay			
165	Font Félix D ^e Mascara M		ay			
166	Fouteyreaud Charles D ^e hamman ben hufar		ay			
167	Forques Clement Délégué Parmentier		ay			
168	Forteza Eludon D ^e P. Duist. Sig		ay			
169	Foucard Paul Conseiller Général		ay			
170	Fouilloux Jean D ^e d'Isni Amour		ay			
171	Fournil Joseph Délégué Mascara		ay			
172	Fouroux Conseiller Général		ay			
173	Fargues Bisière Délégué Ammi Moussta		ay			
174	Gabizon Louis D ^e d'Argem		ay			
175	Gabriel Charles délégué d'Oran		ay			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
176	Galimberté Jules D ^e . Mascara (m.)		asy			
177	Ganga Joseph Délégué Beni Saf		asy			
178	Garcia Joseph D ^e . S ^t Denis du Sig		asy			
179	Garise Antoine Délégué Beni Saf		asy			
180	Gasser Jules Conseiller Général		asy			
181	Gauthier Léon Délégué Au Zemauchent		asy			
182	Gérard Édouard Conseiller Général		asy			
183	Gibert Paul Délégué Djebel Madoc		asy			
184	Giner François Délégué Ouzar		asy			
185	Girard Louis Délégué Mostaganem		asy			
186	Gonzales François Délégué Marnia		asy			
187	Gouailhardou Ernest Délégué Mascara		asy			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
188	Graillat René Délégué Rivoli		any			
189	Grosdemange Léon D. L'hôtel		any			
190	Greffier Antoine D. Mascara		any			
191	Guillon Maurice Délégué Bel abbé		any			
192	Guguenheim Edmond Délégué Oran	Simouret Jean D. Suppléant Oran	any			Remplace M. Guguenheim empêché
193	Gouthière Eugène Délégué Elaghr (M)		any			
194	Haloua Chaise Délégué Moarnia		any			
195	Masson Maïse D. Saïdal		any			
196	Maudricourt Arsant D. Mastaganem		any			
197	Maillard Lion D. Cleuncen		any			
198	Maaziza Jean Délégué Medroma		any			
199	Hernandez Hubert Délégué Noisy les Bains		any			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
200	Hernandez Conseiller Général		ary			
201	Homé ^{Alexandre} Délégué Bonnier		ary			
202	Houvert Joseph D ^e Humaya		ary			
203	Hullo Joseph Délégué Ferrigaux		ary			
204	Humbert Ernest Délégué Labia		ary			
205	Ivaldi Nicolas Délégué Bon Cléris		ary			
206	Ivanéz Baptiste D ^e Ben Taf		ary			
207	Ivanés Tridouf D ^e Aouel Kébir		ary			
208	Ivarra Diego D ^e Filaghe (M)		ary			
209	Izard François D ^e Santar		ary			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *quatre vingt quatre* électeurs.

A

Oran

, le

10

Janvier

1920.

Le Préfet,

Sauvignat

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

H. Decour

Les Scrutateurs,

Langs
J. Grand

DÉPARTEMENT

d ' Oran

5

MODÈLE n° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{2^{ème}} BUREAU DE VOTE.

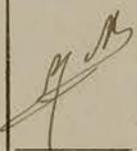
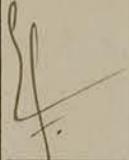
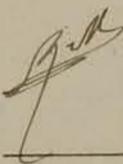
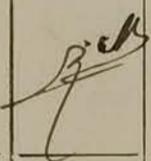
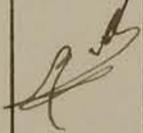
(N^{os} 210 à 333 DE LA LISTE GÉNÉRALE.) *de J à P*

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

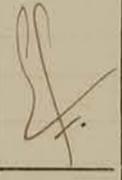
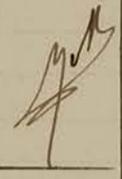
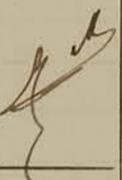
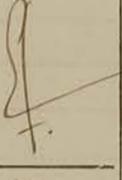
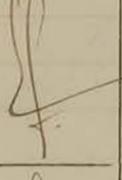
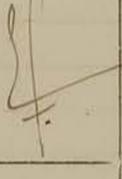
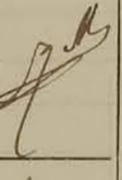
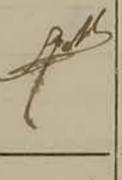
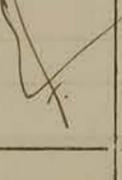
La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

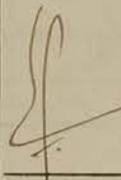
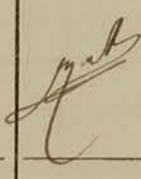
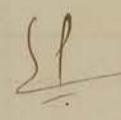
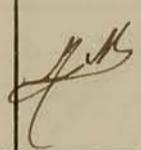
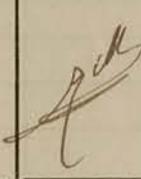
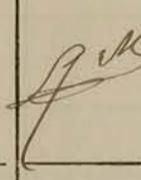
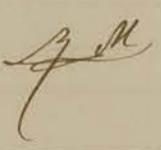
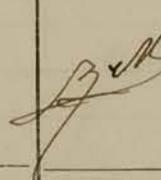
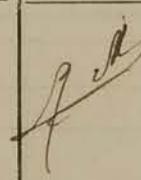
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^o tour de scrutin.	
210	Jacquot Honoré Délégué d'Aboukir					
211	Jaillet Joseph Di Saïda (M)					
212	Jentk Henri Di Er Rahel					
213	Joly Charles Di Saï Lemouchant (M)					
214	Joubert Joseph Di Saï Lemouchant (M)					
215	Jouze Emile Di Rio Salado					
216	Jover François Di Bel abbé					
217	Julien André Cassillo Général					
218	Justen Nicolas Di La Stidia					
219	Kallembach Charles Di Mascara					
220	Kiener Théodore Suppléant d'Oran					
221	Krauss Auguste Di Saï Lemouchant					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
222	Kraus Michel D ^r Rio Salado					
223	Lallemand Jules D ^r St Léu					
224	Laurens Pierre D ^r Au Sid Chérif					
225	Laffont Henri D ^r Mazagan					
226	Lamure Louis D ^r St Denis de Sig					
227	Lanfranchi Ange D ^r Bou Ghelis					
228	Langlet Jules D ^r Faret					
229	Laredo Samuel D ^r St Denis de Sig					
230	Lassanne Alphonse D ^r Faret (M)					
231	Lavere Jean D ^r Moita Douz					
232	Lauque Antoine D ^r Sid Cham					identité reconnue par le bourgeois
233	Laurent (Consul Général)					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
234	Leplus Louis D ^e Morkerra					
235	Letoublon Léon D ^e Anémouchant					
236	Lévy J ^h D ^e Moania					
237	Leydier Joseph D ^e St Denis du Sig					
238	Lisivedoc François D ^e Montgolfier					
239	Lignon Jean Marie D ^e Périgaux					
240	Labadee George D ^e Hémours					
241	Llucia Gomain D ^e Mostaganem					
242	Lombard Ernest D ^e Livochy					
243	Loubarestte Maxime D ^e Fenira					
244	Loubière Léon D ^e Gélagh					
245	Louis Félix D ^e Lournel					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
246	Lisbonne Alfred Di Belabbis		<i>[Signature]</i>			
247	Moacary Léon Di Bosquet		<i>[Signature]</i>			
248	Macquet Valentin Di Belabbis		<i>[Signature]</i>			
249	Mallet Edouard Di d'Arzew		<i>[Signature]</i>			a été emari deux fois
250	Maréchal René Di Grumbles		<i>[Signature]</i>			
251	Mariel Alphonse Di Mostaganem		<i>[Signature]</i>			
252	Marin Achille Di Boustanifi		<i>[Signature]</i>			
253	Martin Louis Di Mascara		<i>[Signature]</i>			
254	Martinez Raphael Di St Cloud		<i>[Signature]</i>			
255	Martinez Rogues Di Ferrigaux		<i>[Signature]</i>			
256	Moary Bernard Di La Mina		<i>[Signature]</i>			
257	Moas Emiling Di St Lou		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
258	Moascard Léon Di Dublineau					
259	Mathieu François Di Parmentier					
260	Mathieu Louis Di St Omer					
261	Maurice Léon Di Chersville					
262	Maugé Léon Di Merselkèber					
263	Mazet Ernest Di Renault					
264	Meis Joseph Di Clélat					
265	Mégias Jean Conseiller Général					
266	Mellet Alexandre Di Nemours					
267	Meneau Constant Di Bel abbis					
268	Menjou Léon Di St Maurice					
269	Morlat Conseiller Général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
270	Michel Jean De Guindé					
271	Milhe Loutingon Causille Général					
272	Milhe Loutingon Marthal De Au Féroucheut					
273	Mille Joseph De Bellecôte					
274	Miquel Joseph De Au Féroucheut					
275	Molinier Henri De Oued Larie					
276	Monge Auguste De Zemmora					
277	Monin Alphonse De Bouffes					
278	Montcauquiol André De Beni Saf					
279	Monticelli Auguste De Missirghini					
280	Moullin Ernest De Misy le Bains					
281	Monnier Louis De Liaret					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
282	Morard Henri Dé. Mostaganem	Navarro Emile Dé. Suppléant Mostaganem	<i>[Signature]</i>			Remplacé Morard Henri, empêché
283	Mourcia Salamme Dé. Biarez		<i>[Signature]</i>			
284	Mottin Constant Dé. An L'Anouchent (M)		<i>[Signature]</i>			
285	Mouselli Pascal Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
286	Muller Ernst Dé. Kéber	Rollin Paul Délégué Suppléant Kéber	<i>[Signature]</i>			Remplacé M. Muller Ernst empêché
287	Muriel Thomas Dé. Kéber		<i>[Signature]</i>			
288	Nahon Isaac Dé. An L'Anouchent		<i>[Signature]</i>			
289	Nahon Aïte Dé. Mascara		<i>[Signature]</i>			
290	Nallet Maurice Dé. Blabbés		<i>[Signature]</i>			
291	Nérat de Lesquisé Charles Dé. Valmy		<i>[Signature]</i>			
292	Misslé Frédéric Dé. d'Oran		<i>[Signature]</i>			
293	Roqués Ferdinand Dé. Lerrigaux		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
244	Vouchy Léon D ^e Relizans					
245	Chresser Paul D ^e d'Oran					
246	Clivaris Pierre D ^e Saïda (M)					
247	Clivier Louis D ^e Fiaret (M)					
248	Ostermann Charles D ^e Clemence					
249	Pardieu Géphirin D ^e Cassaignes					
250	Lagès Jean D ^e d'Oran					
251	Pavée Georges D ^e d'Oran					
252	Pardies Joseph D ^e Saïda					
253	Paris Auguste D ^e St-Cloud					
254	Pascal Auguste D ^e St-Lun					
255	Pastor Joseph D ^e Saïda (M)					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
306	Pasoureaux Alfred Di. Blad Quara					
307	Pastourel hauri Di. Lamoicures					
308	Pautard Henri Di. Telaghe (M)					
309	Parard Cyprin Di. Jumi Maussal					
310	Payri Auguste Di. Moereu Lacombe					
311	Pelletier Benoit Di. Frembles					
312	Pénalva Joseph Di. Elanck					
313	Perd Ernest Di. Sebden					
314	Perpignan Vincent Di. Cacherou					
315	Perret Felix Conseiller général					
316	Perretti Jean Di. Messelheir					
317	Portuzza Gaston Di. Bel abbés					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
318	Petit Claude Député		<i>[Signature]</i>			
319	Petitjean Jean D. Moostagan	Harraca Ed. suppléant	<i>[Signature]</i>			
320	Pétréquin Jules D. (Lagay) (M)		<i>[Signature]</i>			
321	Peyralens Bertrand D. Aflou	Luce Michel suppléant *	<i>[Signature]</i>			
322	Pierre René D. Clémence		<i>[Signature]</i>			
323	Piétri Michel D. La Senna		<i>[Signature]</i>			
324	Pitollet Charles Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
325	Pitollet Marcel D. d. An. Larba		<i>[Signature]</i>			
326	Plait Paul D. Relizane		<i>[Signature]</i>			
327	Portié Charles D. Senda		<i>[Signature]</i>			
328	Pradelle Cyrille D. Sidé Chamic		<i>[Signature]</i>			
329	Préfume Joseph D. La Senna		<i>[Signature]</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent Vingt quatre* électeurs.

A *Oraon*, le *10* *Janvier* 1920.

Le Préfet,

Paul Mathorez

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Ch. Luyet

Les Scrutateurs,

Samuel
Lauffes

Monts

Roussel

DÉPARTEMENT

d 1

Oran

6

MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{2^{ème}} BUREAU DE VOTE.

(N°s 334 à 412 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

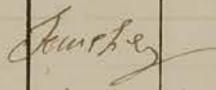
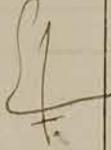
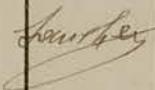
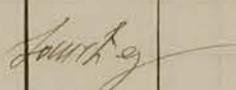
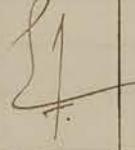
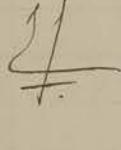
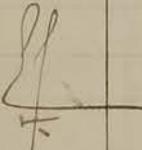
La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
334	Raquillet Jean Délégué Marnia		<i>[Signature]</i>			
335	Ramier Conseiller Général					
336	Ravel Charles D ^e Marnia		<i>[Signature]</i>			
337	Ramade Louis D ^e Marnia		<i>[Signature]</i>			
338	Raymond Alexandre D ^e Lourmel		<i>[Signature]</i>			
339	Redon François D ^e a Salat		<i>[Signature]</i>			
340	D ^e Reim D ^e Saïda		<i>[Signature]</i>			
341	Reis Léon D ^e Lamoricière		<i>[Signature]</i>			
342	Renard Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
343	Renous Jules D ^e Gassin		<i>[Signature]</i>			
344	Rico Marius D ^e Rio Salado		<i>[Signature]</i>			
345	Rivière Antoine D ^e Relizane	Berrone Félix D ^e Suppléant Relizane	<i>[Signature]</i>			Remplacer M. Rivière malade

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
346	Robert Louis D ^e St Denis ou Sig					
347	Robinat Emile D ^e Mers et Rébir					
348	Rosello François D ^e Rio Salado					
349	Rostany Y ⁿ D ^e Remchi					
350	Rouche Alexis D ^e Pontdel'Isser					
351	Rougeat Auguste D ^e Au Fidèles					
352	Rousseau Alexis D ^e - Crard					
353	Rousseau Edouard D ^e Mastaganem	X				
354	Roussel Armand D ^e Arzew					
355	Roux Treissmezy Député					
356	Roy Bertrand D ^e Boukanafis					
357	Ruiz Manuel D ^e Ferréaux					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
358	Ruffieux Paul D ^e Relizanes		<i>Sauzet</i>			
359	Riuz Carlos D ^e Meru Lacombe		<i>Sauzet</i>			
360	Ryckwaert Paul D ^e Anfinancourt (M)		<i>Sauzet</i>			
361	Rostagno Francois D ^e Serregamp		<i>Sauzet</i>			
362	Sabatier Hermine Conseiller Général		<i>Sauzet</i>			
363	Saint-Jean Jean D ^e Puchajar		<i>Sauzet</i>			
364	Sala Joseph D ^e d'Elancor		<i>Sauzet</i>			
365	Salanon Jules D ^e d'Anchurk		<i>Sauzet</i>			
366	Salomon Jean D ^e Legrand		<i>Sauzet</i>			
367	Sanchez Lucien D ^e Beni Taf		<i>Sauzet</i>			
368	Satgé Clément D ^e Oued Faria		<i>Sauzet</i>			
369	Sauzet Conseiller Général		<i>Sauzet</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
370	Saurin Paul Conseiller Général					
371	Senat Benoit Dé Mostkerra					
372	Sentenaro François Dé Loudon					
373	Serrano Frédéric Dé Dubliner					
374	Terres Pascal Dé Serragant					
375	Teyler Jean Dé Assouan					
376	Téville Gustave Dé Palerme					
377	Tiegel Eugène Délégué Oran					
378	Tiffée Ferdinand Dé Loudon					
379	Silvestre Gustave Dé Mascara					
380	Toler Joseph Dé d'Oran					
381	Touzan Aron Dé Mostaganem					

NOMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
382	Spehner Michel D ^e Cluence		<i>Sanchez</i>			
383	Stark Charles D ^e Suppléant Rio Salado		<i>Sanchez</i>			
384	Straeblor Ernest D ^e Zemmour		<i>4.</i>			
385	Candonnet Causalle Général		<i>Sanchez</i>			
386	Caute Jules D ^e Marnas		<i>4.</i>			
387	Chibout René D ^e Detruif		<i>4.</i>			
388	Chirion Henri D ^e Sukermann		<i>Sanchez</i>			
389	Thomas Benet D ^e Oued Imbert		<i>Sanchez</i>			
390	Thomas Eli D ^e Bel abbé		<i>4.</i>			
391	Jellier Celestino D ^e Saïda (M)		<i>Sanchez</i>			
392	Jordmann Maklauf D ^e Salihav		<i>Sanchez</i>			
393	Louboul Albert D ^e San Geman cluence		<i>Sanchez</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
394	Courines Paul Dé. Pélagie (M)		<i>Sanchez</i>			
395	Cournut Jules Dé. d. Arzew		<i>Sanchez</i>			
396	Cracol Claude Dé. Saïda		<i>Sanchez</i>		<i>Suppléant d'Arzew</i>	
397	Cramis Paul Dé. Cénira		<i>Sanchez</i>			
398	Crevil Michel Dé. de Mekerra		<i>Sanchez</i>			
399	Crimouille Gilbert Dé. de Soudan Chiff		<i>Sanchez</i>			
400	Falladier Emile Dé. de Mascara		<i>Sanchez</i>			
401	Faillot Georges Dé. de Médema		<i>Sanchez</i>			
402	Fassas Gh Dé. de An el Curet		<i>Sanchez</i>			
403	Fautherot Louis Dé. de Mascara	<i>Chomet Emile Dé. Suppléant Mascara</i>	<i>Sanchez</i>		<i>Remplace F. Fautherot Louis, non acceptant</i>	
404	Veilloy Charles Dé. de Kuelhajar		<i>Sanchez</i>			
405	Vernier Louis Dé. de Chanzy		<i>Sanchez</i>			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *soixante dix Neuf* électeurs.

A *Oran*, le *10 Janvier* 1920.

Le Préfet,

Paul Mathon

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

A. Joug

Les Scrutateurs,

*2 out
Chirley
J. Amet*

Oran

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

21

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
1	<i>Abicassin Maurice</i>	<i>Délégué d'Argem</i>		
2	<i>Aboucaya Gaston</i>	<i>Plemun</i>		
3	<i>Albagna Victor</i>	<i>Delagh M^{te}</i>		
4	<i>Albaran Victor</i>	<i>Plemun</i>		
5	<i>Albony Alfred</i>	<i>Ain-Khal</i>		
6	<i>Aldebert Louis</i>	<i>M. Cloud</i>		
7	<i>Alibert Bernard</i>	<i>Lambert</i>		
8	<i>Alibert Charles</i>	<i>M. Lambert</i>		
9	<i>Amat Eloi</i>	<i>Mangin</i>		
10	<i>Amoros Joseph</i>	<i>Délégué d'Argem</i>		
11	<i>Andrieu Albert</i>	<i>Pelignan</i>		
12	<i>André Casimir</i>	<i>Ain-Khal</i>		
13	<i>Andreu Manuel</i>	<i>Ro. Salado</i>		
14	<i>Angély Antoine</i>	<i>Bémilaf</i>		
15	<i>Arnaud Joseph</i>	<i>Guand</i>		
16	<i>Armandet Théodore</i>	<i>Ami ben Akha</i>		
17	<i>Aubert Auguste</i>	<i>Dikis</i>		
18	<i>Audouzet Eugène</i>	<i>d'Argem</i>		
19	<i>Aussenac Joseph</i>	<i>Bon Esp</i>		
20	<i>Auzimou Lucien</i>	<i>Mimoghin</i>		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.</small>	OBSERVATIONS.
21	Cham	Conseiller général		
22	Badous Jean	délégué Bassin		
23	Bagus Joseph	Marnes		
24	Balène Emile	Bel-abbé		
25	Ballester Louis	S ^t Denis du Sig.		
26	Banoun Vidal	Nemours		
27	Barisain Alim'	Flumeau		
28	Barnière Augustin	Saida M ^{le}		
29	Barin Jules	Sybel Nadou		
30	Bartabas Justine	d'Oran		
31	Bartoli Françoise	Frenda		
32	Bayle François	Bel-abbé		
33	Bayon Albert	S ^t Cloud		
34	Becker Nicolas	Misserghem		
35	Bellia Jacques	Relizane		
36	Belot Alcibiade	Mostaganem		
37	Bénarouche Albert	Perrégaux		
38	Bénassoubly Joseph	S ^t Denis du Sig.		
39	Benepto Simon	- 1 ^o -		
40	Bénichou Menahem	Flumeau		
41	Benkhedda Gali	Relizane		
42	Benkhoum Joseph	Béni Saf		
43	Béranger Antoine	d'Oran		
44	Béringer Pierre	d'Oran		
45	Bernabé François	de Bou-Henni		
46	Bérino Alphonse	S ^t Louis		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
47	Bertin Achille	Délégué Montargan		
48	Bethelot Victor	}	Moran	
49	Berton Henri		de Bou-Hell	
50	Bertomy Paul		Conseiller Général	
51	Bertrand M. E.	1 ^{er}		
52	Besombes Albert	Délégué Saïda		
53	Besuelle Philémon	}	M. Bou-Haffan	
54	Bey Brahim		d'Oran	
55	Bigeon Joseph		Biarret	
56	Birebut Paul		Le grand	
57	Biron Joseph		Saïda	
58	Bissonnet Octave		Moran	
59	Blanc Charles		Montargan	
60	Blazy Jules		Mascara	
61	Bliak Abraham		Bloncourt	
62	Boké Casimir		Oran-d-Oran	
63	Boluz Barbet	Conseiller Général		
64	Bombizy Louis	Délégué Am. d. Haffan		
65	Bonnes Emile	}	Palmyre	
66	Bonnet Grand		Genala	
67	Bonnet Paul		Bel Abbé	
68	Bons Gabriel		Laferrère	
69	Bordes Félix		St. Cloud	
70	Bordès Emile		St. Cloud	
71	Boudier René	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
72	Bordy Eugène	Belgique St. Cloud		
73	Bonayard Théodore	d'Oran		
74	Bougarel Paulin	St. Julien		
75	Boude Honoré	Ami-el-Arba		
76	Bougard Albert	Bellegue M ^{le}		
77	Bouty Jules	Fleming		
78	Bouvard Eugène	Bou. Henri		
79	Bénot Jules	St. Augustin		
80	Cabrera Jacques	Pelizane		
81	Cabré Louis	Biaret M ^{le}		
82	Caillat Jules	d'Oran		
83	Callot Jules	Pelissier		
84	Calmels Fernand	Lourenç		
85	Calmon Louis	St. Maurice		
86	Calvat Jacques	Palat		
87	Cambou Étienne	Bellegue		
88	Cautrot Albert	Charzy		
89	Capelo Louis	Mamma		
90	Carayon Édouard	Bel-abbis		
91	Carayon Étienne	Carpenter		
92	Carbonnel Laurent	Mou. d. Béla		
93	Carcezac Édouard	Descartes		
94	Carme Firmin	Lafontaine		
95	Carrière Louis	Renault		
96	Carrière Pierre	Lafontaine		
97	Carton Hippolyte	Fleming		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
98	Castels José	Délégué	Mon-d.-Kébi	
99	Cayla Régis		Abdou	
100	Cazunav François		Henaya	
101	Chabbert Alexis		Bouguirat	
102	Chalopin Marius		S'Oran	
103	Chaloum Madeviché		S'Oran	
104	Chambard Paul		S'Oran	
105	Chaufau Baptiste		Palissy	
106	Chantelle Courtant		Mon-d.-Kébi	
107	Chamus Ernest		Marian	
108	Chapputier Hippolyte	Suppléant	El Aricha	En remplacement de M. Bernard délégué non inscrit
109	Clerc Eli	Délégué	Ann Bédli	
110	Cloître Pierre		Fénel	
111	Cornet Jean		Canacque	
112	Coulouyon Marcel		Arud Inbert	
113	Coutois Charles		Arud Inbert	
114	Cros Henri		Arud Inbert	
115	Curel	Conseiller Général		
116	Dandine Achille	Délégué	S'Oran	
117	Dauthon Henri		Arud Inbert	
118	Damon Max		Fleming	
119	Dateu Michel		Béni Saf	
120	Daudin Alfred		Arud Inbert	
121	Daudin Théo		Béni Saf	
122	De Comu Paul		Béni Saf	
123	Dessi Jean		Bra-Ha	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
124	Delisle Henri	Délégué	St-Basile du Helat	
125	Delprat Emile		Moutzjames	
126	Delporte Louis		d'Oran	
127	Demy Ernest		Toussin	
128	Demy Paul		Bouguirat	
129	Desbordes Louis		Saida	
130	Descat Gabriel		St-Rabel	
131	Deschamps Armand		Mascara M ^{ts}	
132	Descours Henri	Conseiller Général		
133	Després Louis	Délégué	Pivoli	
134	Desroch Emile		Mascara M ^{ts}	
135	Destreux François		Thénerville	
136	Dolle Albert		Esaret	
137	Dopico Joseph	Délégué	d'Oran	
138	Doumeus Jules		Benechi	
139	Dragon Félix		d'Oran	
140	Drosson Pierre		La Fida	
141	Drouhin Pierre		Florus	
142	Duwordet Charles		St-Cloud	
143	Dutuel Alfred		Ain le Marchant	
144	Egnaud		Mascara M ^{ts}	
145	Eon Auguste		Esaret	
146	Eyallut René		Ain le Marchant	
147	Esmault Wilfrid		Saida M ^{ts} St-André	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
148	Espinoza Ramon	Délégué	Palkas	
149	Etienne Edmond		Péde P. P. P.	
150	Eude Etienne		Zennura	
151	Eychenne Jean		La Mina	
152	Frischi Albert		M. et K. K.	
153	Fages	Councille Général		
154	Famet Ernest		Délégué d'Oran	
155	Favorito Archaux		d'Argon	
156	Fernandez Gijon		Pélagie	
157	Fernandez Antoine		M. et K. K.	
158	Ferri Joseph		Plemery	
159	Fierste Lion		Macona	
160	Fleury Hippolyte		F. K. M. M.	
161	Flinois Joseph		Haitta	
162	Flinois Henri		Ulat	
163	Fond Louis		Perrigani	
164	Fondacci Jean		Macona M.	
165	Font Félic		Macona M.	
166	Fouteyraud Charles		H. B. M. M.	
167	Forgues Clément		Parmenton	
168	Fortiza Théodor		M. et K. K.	
169	Foucard Paul	Councille Général		
170	Fouilloux Jean		Délégué d'Oran	
171	Fournil Joseph		Macona	
172	Fouroux	Councille Général		
173	Fargues Léon		Délégué Aurmi Mourou	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
174	Gabizon Louis	délégué	d'Argon	
175	Gabriel Charles		d'Oran	
176	Galinberté Jules		Mascara M ^{te}	
177	Ganga Joseph		Béni Saf.	
178	Garcia Joseph		H. Denis du Sj.	
179	Gariss Antoine		Béni Saf	
180	Gasser Jules	Conseiller Général		
181	Gauthier Léon	délégué	Ann lemmehent	
182	Gérard Edouard	Conseiller Général		
183	Gibert Paul		Sjebel Madra	
184	Giner François		d'Argon	
185	Giroud Louis		Mastaganem	
186	Gonzali François		Mamma	
187	Gouailhardou Ernest		Mascara	
188	Graillet René		Rivoli	
189	Grosdemang Louis		Li Hillil	
190	Greffu Antoine		Mascara	
191	Guillon Maurice		Bel-Abbi	
192	Guguenheim Edmond		d'Oran	
193	Gouthière Eugène		Belogh M ^{te}	
194	Haloua Moïse		Mamma	
195	Hanan Moïse		Saïda	
196	Haudricourt Armand		Mastaganem	
197	Havard Léon		Blancas	
198	Hayza Isaac		Nedruma	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
199	Hernandez Hubert	délégué	Mirz, Bains	
200	Hernandez	Conseiller Général		
201	Homé Alexandre	délégué	Bonvin	
202	Houvent Joseph		Hannaya	
203	Hullo Joseph		Perezam	
204	Humbert Ernest		Fabra	
205	Waldis Nicolas		Bou-Bledi	
206	Jouany Baptiste		Béni-Saf	
207	Jouanis Sidore		Mou-el-Kébi	
208	Jouana Diego		Belqash m ^{te}	
209	Jzard François		Lamban	
210	Jacquot Honoré		Aboulin	
211	Jaillet Jean Baptiste		Saida m ^{te}	
212	Jenk Henri		Es-Rahel	
213	Joly Charles		Ain Remouchant m ^{te}	
214	Joubert Joseph		Ain Remouchant m ^{te}	
215	Jouve Guite		Rio-Salado	
216	Jover François		Bel-Abbi	
217	Julien André	Conseiller Général		
218	Jusky Nicolas	délégué	La Stevia	
219	Kallenbach Charles		Marras	
220	Kicim Steodou	Suppléant d'Uran		En remplacement de M. Jamar délégué du Conseil Général
221	Krauss Auguste	délégué	Ain Remouchant	
222	Kraus Michel		Rio-Salado	
223	Lallemant Jules		N. Leu	
224	Lameus Pierre		Ain Sidi Chérif	
225	Laffont Henri		Magagnan	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
226	Lamin Louis	délégué St-Denis du trig.		
227	Lapanché aug	de Bou-Mélie		
228	Lauget jules	Trarct		22
229	Larido samuel	St-Denis du trig		23
230	Lassagne alphonse	Trarct M ^{le}		24
231	Lauré jean	Monta Jory		25
232	Lauque Antoine	bedi-Chami		26
233	Lauré	Conseiller Général		27
234	Lépus Louis	délégué Mekona		28
235	Létouillon Louis	de St-Denis du trig M ^{le}		29
236	Lévy Joseph	Marnia		30
237	Leydin Joseph	St-Denis du trig		31
238	St Héveder François	Montgolfer		32
239	Liquon Jean Marie	Persegance		33
240	Labador Georges	Nemours		34
241	Lucia Germain	Montgoum		35
242	Loubard Gust	Trarct		36
243	Loubresse Maxime	benisa		37
244	Loubière Lion	Belash		38
245	Louis Félix	Loumel		39
246	Lisbonne alfred	Bel-abbé		40
247	Macary Léon	Bosquet		41
248	Macquet Valentin	Bel-abbé		42
249	Mallet Edouard	St Argun		43
250	Maréchal René	de Crembly		44

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
251	Marie! Alphons	Député Montargans		
252	Marin Achille	Boukambis		
253	Martin Louis	Marsac		
254	Martiny Raphaël	St Cloud		
255	Martiny Rogues	Pineyans		
256	Mary Bernard	La Miro		
257	Mas Lucien	St-Léon		
258	Mascard Lucien	Dubréac		
259	Mathieu François	Pannocchia		
260	Mathieu Louis	St-Amand		
261	Maurice Léon	Châteauneuf		
262	Maugé Adrien	Men de Stin		
263	Mazet Ernest	Reuault		
264	Mélie Joseph	St-Léon		
265	Mélias Jean	Counciller Général		
266	Mellet Alexandre	Député Neuvais		
267	Meneau Constant	Bel-Air		
268	Meuzou Raymond	St-Maur		
269	Murat Co	Counciller Général		
270	Michel Jean	Député Guind		
271	Mille Paulin	Counciller Général		
272	Mille Paulin	Député d'Orléans		
273	Mille Joseph	Bellefleur		
274	Miquel Joseph	Orléans		
275	Molinier Henri	St-Léon		

NUMÉROS d'ordre	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
276	Mong Auguste	Délégué	Zemmouza	
277	Monik Alphonse		Bou-Sfer	
278	Montcouquiol André		Béni-Saf	
279	Monticelli Auguste		Misunghin	
280	Moullin Ernest		Mouy-le-Bas	
281	Mouvier Louis		Feuret	
282	Morand Henri		Portogance	
283	Mourcia Salmon		Feuret	
284	Mottin Constant		Ain Remouad	
285	Muselli Pascal	Conseiller Général		
286	Mulla Ernest	Délégué de Kéba		
287	Muriel Thomas	- - -	Kéba	
288	Nahon Isaac	Délégué	Ain Remouad	
289	Nahon Moïse		Makara	
290	Nallet Maurice		Bel-Abbi	
291	Nérat de Lesquis Charles		Vahny	
292	Nittel Frédéric		d'Oran	
293	Noguis Ferdinand		Perregaux	
294	Nouchy Haïm		Relizane	
295	Ohren Paul		d'Oran	
296	Olivari Pierre		Saida M ^{te}	
297	Olivier Louis		Feuret M ^{te}	
298	Osternaux Charles		Hemery	
299	Padiou Léopold		Cassaigne	
300	Pagi Jean		d'Oran	
301	Pain Georges		d'Oran	
302	Pardis Joseph		Saida	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
303	Paris Auguste	Délégué St Cloud		
304	Panal Antoine	M. Leu		
305	Pastor Joseph	Sainto M ^{re}		
306	Pastouan Alfred	Blad Bonaria		
307	Pastourel Henri	Laurierine		
308	Pautard Henri	Belagh M ^{re}		
309	Parand Cyprien	Ammi Moura		
310	Payri Auguste	Messa Laurin		
311	Pelletier Ernest	de Breuille		
312	Pénalva Joseph	M. St Auger		
313	Perd Ernest	M. Dou		
314	Perpignan Vincent	Casimir Perre Jean		
315	Perret Félix	Couniller Général		
316	Perutti Jean	Délégué Mont-d'Albi		
317	Pertozza Saitan	Bel abis		
318	Petit Claude	Député		
319	Petitjean Jean	Délégué Montargis		
320	Petruquin Jules	Belagh M ^{re}		
321	Peyrabus Bertrand	Affler		
322	Pierre René	Flemon		
323	Pictri Michel	La Jéna		
324	Pitollet	Couniller Général		
325	Pitollet Marcel	Délégué d'Avin-et-Aube		
326	Plait Paul	Relizane		
327	Portki Charles	Frenda		
328	Pradelle Gille	de Chauv		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
329	Péfun Joseph	délégué	Le Sévina	
330	Puccinelli Eburne		Freuda	
331	Puach Emile		Cacheron	
332	Pujol Auguste		Am. Roumbeut M ^e	
333	Pujol François		Magagnan	
334	Raquillet François		Marmia	
335	Ranvier		Councils Général	
336	Ravel Charles	délégué	Marmia	
337	Ramade Louis		Marmia	
338	Raymond Alexandre		Lourenel	
339	Redon François		Palat	
340	Rehms (Docteur)		Saida	
341	Réis Lion		Lamancière	
342	Renaud		Councils Général	
343	Renoux Jules	délégué	Passin	
344	Rico Marins		Pis. Salada	
345	Rivière Antoine		Reljane	
346	Robert Louis		K'leus du lig	
347	Robinat Emile		Mos et. N'bi	
348	Rosello François		Pis. Salada	
349	Rostain Joseph		Rembi	
350	Rouche Alexis		P. de l'Isle	
351	Rougeat Auguste		Am. Redibi	
352	Rouman Alexis		Praret	
353	Rousseau Edouard		Montagnan	
354	Roussel Armand	délégué	d'Argues	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
355	Roux Frédéric	Député		
356	Roy Bertrand	Délégué	Bouhaufis	
357	Ruy Manuel		Perrigaux	
358	Ruffeux Paul		Relizan	
359	Ruy Carlos		Mirail-Lauomb	
360	Ryswaert Paul		Air Remoult-M ^e	
361	Rodagns Francis		Perrigaux	
362	Sabatier Jeanin	Conseiller Général		
363	Saint Jean Jean	Délégué	S. Bon-Haïfen	
364	Sala Joseph		d'Al Angra	
365	Salanon Jules		Ain-d'Angra	
366	Salomon Jean		Legrand	
367	Sauchy Vincent		Belm'lof	
368	Satgi' Clément		Ouid-Jama	
369	Sauvel	Conseiller Général		
370	Saurin Paul	d ^o		
371	Sénat Benoit	Délégué	Mekong	
372	Seuténio Francis		Pudon	
373	Sennaus Frédéric		Sabbrean	
374	Serus Pascal		Perrigaux	
375	Seyler Jean		d'Angra	
376	Sibille Justine		Belleme	
377	Siegel Suzanne		d'Oran	
378	Siffert Ferdinand		Pudon	
379	Sibille Justine		Mancora	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
380	Loler Joseph	Délégué d'Oran		
381	Louyan Aaron	Mastaganem		
382	Spehner Michel	Bléneau		
383	Mark Charles	Suppléant de Bel-Abbès		En remplacement de M. Miche Pontignac élu Conseiller Général.
384	Shaitler Ernest	délégué Lemmuna		
385	Taudoumet	Conseiller Général		
386	Tauti Jules	Délégué Maroua		
387	Thibout René	Sétif		
388	Thirion Henri	Zutermann		
389	Thomas Victor	ciel Robert		
390	Thomas Eli	Bel-Abbès		
391	Tellin Aristin	Saida M ^{le}		
392	Tordjmann Mallof	Polikao		
393	Touboul Albert	Ain Remouard		
394	Tourine Paul	Délagh M ^{le}		
395	Toumout Jules	d'Argis		
396	Tracol Claude	Saida		
397	Tranvier Paul	Ténira		
398	Treuil Michel	Mekenna		
399	Trinonville Gilbert	P. du Chiff		
400	Valladier Emile	Mascara		
401	Vaillet Léon	Nédroma		
402	Vanas Joseph	Ain el-Bank		
403	Vautbert Louis	Mascara		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.
H04	Veillon Charles	Délégué Arr. et Canton		
H05	Venier Louis	Champs		
H06	Viala Alexandre	Bunche		
H07	Vidal Joseph	Saidu		
H08	Villain Lucien	Béligny M ^{le}		
H09	Villeneuve Léon	H. Lucien		
H10	Vincent Louis	Motzelter		
H11	Vuilleumot Grain	Sabra		
H12	Wahl Emile	H. Louis		

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Oran. (ville)	Gasser Jules		Kiener Théodore		
	Amoros Joseph		Simonet Jean		
	Solier Joseph		Amillac Albert		
	Dopico Joseph		Bartoli Georges		
	Bartibas Gustave		Fillon Edouard		
	Caillat Jules				
	Marochoé Chalom				
	Bey Brahim <small>ben Salim</small>				
	Siegel Eugène				
	Bissonnet Octave				
	Beranger Antoine				
	Dantine Achille				
	Chesser Paul				
	Farnet Ernest				
	Bouayad Moh'				
	Berthelot Victor				
	Dragon Félix				
	Gaire Georges				
	Eugenheim Edmond				
	Fagès Jean				
	Chalessin Henri				
	Gabriel Charles				
	Niassé Frédéric				
	Berenger Pierre				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER- dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement d'Oran</i>					
<i>Aïn el Arbas</i>	<i>Bohé, Casimir</i> <i>Boaric, Honoré</i> <i>Pitollet, Marcel</i>		<i>Rol, Félix</i>		
<i>Aïn el Turck</i>	<i>Vassas, Joseph</i> <i>Salanoy, Jules</i>		<i>Grandjean, J^{ouis}</i>		
<i>Aïn Kial</i>	<i>Albige, Alfred</i> <i>André, Casimir</i>		<i>Rebitoy, Henri</i>		
<i>Aïn Lemouchent</i>	<i>Danthoy, Henri</i> <i>Milhe, Poutingon</i> <i>Engelbert, René</i> <i>Dubruel, Alfred</i> <i>Gautier, Léon</i> <i>Kraus, Auguste</i> <i>Miquel, Joseph</i> <i>Nahoy, Isaac</i> <i>Couboul, Albert</i>		<i>Benassayag, Jacob</i> <i>Meyer, Mathieu</i>		
<i>Arcole</i>	<i>Daudrieu, Alfred</i>		<i>Roussel, Louis</i>		
<i>Arzew</i>	<i>Cournut, Jules</i> <i>Favorito, Archange</i> <i>Ginor, François</i> <i>Abecassis, Marcia</i> <i>Mallet, Edouard</i> <i>Gabizon, Louis</i> <i>Delporte, Louis</i> <i>Audousset, Eugène</i> <i>Roussel, Armand</i>		<i>Arnaud, Pierre</i> <i>Marceron, Marius</i>		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Assi Ameur	Fouilloux Jean		Coverca, Vincent		
Assi ben Okba	Courbris, Charles Arnaudet, Théodore		Fromental, Baptiste		
Assi bou Kif	Peyler Jean		Roostain, Pierre		
Bou Hennie	Bernabeu François Bourant Eugène		Churics Louis		
Bou Sfer	Deffès Jean Monin Alphonse Aussenac J ^h		Bernabeu J ^h		
Bou Elédis	Berton Henri Ivaldi Nicolas Laufranchi Ange		Bidorff Georges		
El Ancor	Penalva J ^h Benit Jules Sala J ^h		Cari, Michel		
Er Rahel	Descaz Gabriel Jerk Henri		Chize Emile		
Fleurus	Carton Jiffrein Drouhin Pierre		Masson Ernest		
Guiard	Michel Jean Arnaud J ^h		Chuch Saül		
Hammam ben Hajari	Jean Jean Fontyreaud Charles Bessueille Philomène		Delage Ernest		
Héber	Muller Ernest Muriel Thomas		Rollin Paul		

11-366-1919. [6609]

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Laferrière	Bons Gabriel		Rigaud Abnins		
Legrane	Carmes Fernand Birebent, Paul		Maguin Narcisse		
Lourmel	Salomon Jean Raymond Alexandre Louis, Félix Calmels Fernand		Amoros, Simon		
Mangin	Amat Eue		Laubé, Pierre		
Mers-et-Rébieux	Chambelle constant Dorette Jean Ferrara Antoine Robinal Emile Maugé Adrien Castells José Carbonnel Louis Tranes Pierre Fieschi Albert		Tranes Joseph Piola, Laurent		
Misserghin	Becker Nicolas Auzimour Léon Monticelli Auguste		Cordonnier Eugène		
Noctes Douz	Lassere Jean		Sampieri Jean Rech, Auguste		
Quei Imbert	Coulangeon Marcel Chomou, Paul		Mollet, Mathieu		
Perrégaux	Ceres Pascal Rostagno François		Esmanet Alfred Laurent Louis		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Lignon Jean Marie				
	Benaroché Albert				
	Fond Louis				
	Heullo Joseph				
	Martinez Rogues				
	Noguès Ferdinand				
	Ruiz, Samuel				
Rio Salado	Millie Loustouy Joseph		Sturck Charles		
	Rosallo François		Sempère François		
	Rico Marius				
	Jouve Emile				
	Krauss Michel				
	Andreu Samuel				
St. Barbe du Felat	Delisle Henri		Ayala Joseph		
	Flinois Henri				
	Meilis Joseph				
Saint Claud.	Bordères Emile		Pascal René		
	Paris Auguste		Jaeger Eugène		
	Chambaret Paul				
	Bordy Eugène				
	Dussordet Charles				
	Martinez Raphaël				
	Bayon Albert				
	Bordes Félix				
	Allebert Louis				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Saint Denis du Sig	Lamur Louis , Ballester Louis , Benassoulby J ^h , Benezto Simon , Garcia J ^h , Fortesa Etienne , Lariès Samuel , Leydiès J ^h , Robert Louis		Riera Barthélemy Salvaire Etienne		
Saint Lou	Lallemand Jules , Mas Emile , Pascal Antoine		Chabert Fortuné		
Saint Louis	Wahl Emile , Berino Alphonse		Létrement Constant		
Saint Maur	Calmon Louis , Menjou Raymond		Grimaud Henri		
La Sonia	Pietri Michel , Drefume Joseph		Ajala Cécile		
Sidi Chami	Pradelle Cyrille , Lauque Antoine		Vacca Emmanuel		
Casaraoui	Carnière René		Bazet Gaston		
Ziaret (PE)	Langlet Jules , Rousseau Alexis , Dollé Albert , Lombard Ernest		David Ulysse Lomery René		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Cloître Pierre				
	Pigorre Joseph				
	Monnier Louis				
	Mourcia Salomon				
	Eon Auguste				
Valmy	Nerat de Lesquise ^{Charles}		Mercadier J ^h		
Ain Férouchent (M)	Létoublon Léon		Delsol Germain		
	Ryckwaert Paul		Lespinasse Noël		
	Dujol Auguste				
	Joubert J ^h				
	Joby Charles				
	Mottin Constant				
Saint Lucien (M)	Elleneuse Léon		Escalis François		
	Alberch Charles				
	Bougarel Paulin				
<hr/> Arrondissement de Mascara. <hr/>					
Ain el hadjar	Bombézy Louis		Dubois, Charles		
	Villon Charles				
Dublineau	Serrano Frédéric		Serrano Augustin		
	Mascari, Léon				
Mascara (P.F.)	Martin Louis		Carrière Louis		
	Silvestre Gustave		Castagno Gaspard		
	Greffier Antoine		Chomet Emile		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Fierobe Léon				
	Blazy Jules				
	X Vautherot Louis		Chomut		
	Journil J ^{ph}				
	Pallavier Emile				
	Kallembach Charles				
	Châmes Ernest				
	Gouailhardon Ernest				
	Nahon Moïse				
Queo Faria	Satgé Clément		Boon Ernestine		
	Molinier Henri				
Lalithao	Cordjmann Nathanaël		Bensadoun Samuel		
	Espinosa Ramon				
Saïda	D ^r Rehm		Martinez Joseph		
	Flinois Joseph		Coqui Saïd		
	Vidal Joseph				
	Tracol Claude				
	Hassan Moïse				
	Desbordes Georges				
	Besombes Calistin				
	Gariès Joseph				
	Biron Joseph				
Chiersville	Destrema François		Moestre Albert		
	Mauriès Léon				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cacherou (M)	Carayon Etienne Ducch Emile Perpignan Vincent		Bastien Eugène		
Frença (M)	Barboli Faustin Puccinelli Tiburce Portié Charles		Ceboul Marcellin		
Mascara (M)	Eginari Bonaventura Dessort Emile Font Félix Galimberti Jules Fondacci Jean Deschamps Armand		Masse Emile Emari Charles		
Saïda (M)	Barrau Augustin Jaillet J ^{te} Pastor J ^h Esnault Wilfrid Olivares, Sime Tullier Célestin		Schneider Gustave Robert François		
— Arrondissement de Mostaganem —					
Aboukhix	Jacquot Honoré		Jacquot Honoré fils		
Aïn Sidi Chérif	Lameus Pierre		Coulouma Pierre		
Aïn Fidèles	Clerc Elie Rougeat Auguste		Boutie Charles		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bellecôte	Mille Joseph		Reiney Emile		
Bellerue	Sébille Gustave		Pierre Victor		
Blad Fouaria	Pastoureaux Alfred		Ley Auguste		
Bosquet	Macary Louis		Fernandez Henri		
Bouquirat	Derny Paul Chabbert Alexis		Heintzmann Victor		
Inkermann	Cherion Henri Flury Hippolyte		Bour Henri		
L. Heillil	Grosdemang Léon Compagny Henri		Compagny Henri		
Maazagan	Safou Henri Lujol François		Gauthier Barthélemy		
Mostaganem	Morand Henri Mariel Alphonse Haudricourt <small>Henri</small> Delprat Emile Bertin Adolphe Petitjean Jean Gross Louis Bélot Albiade Blanc Charles Lucia Fernand Rousseau Edouard Souzan Aaron		Starovo Emile Gibaud Jean Harrara Edouard		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montgolfer	L'Houvier François Vincent, Louis		Lacoste Jean		
Noisy le Bains	Hernandez Hubert Moullin Ernest		Morin Jean		
Palat	Redon François Calvat Jacques		Rouspares Léon		
Pélissier	Callot Jules		Clarrefond François		
Pont du Chéiff	Erinouille Gilbert		Lauchier Auguste		
Relizane	Audricq Albert Bellia Jacques Blait Paul Ruffieux Paul Rivière Antoine Nouchy Hoaim Cabrera Joachim Fernandez Gines Benkhedda Gati		Berrone Félix Lemir Auguste		
Rivoli	Grallat Henri Despres Louis		Gallion Félix		
Saint Aime	Mathieu Louis		Dupuis Fernand		
Skidia (la)	Justen Nicolas Drosson Pierre		Mayer Pierre		
Tourin	Dormy Ernest		Chévenin Auguste		
Ammi Moussa (M)	Tarard Cyrille Farques Némié		Battard Pierre		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cassaigne (M)	Dadou Zéphirin Cornet Jean		Richermo Henri		
Eybel Mador (M)	Gibert Paul Barrier Jules		Perrin Louis		
La Reina (M)	Marry Bernard Eychenne Jean		Luc Hippolyte		
Renault (M)	Carrière Louis Mazet Ernest		Allignol Emile		
Fiaret (M)	Cabrie Louis Lassame Alphonse		Chabbal Jules		
Zemmora (M)	Straibler Ernest Monge Auguste		Delrieu Victor		
	Eude Etienne				
— Arrondissement de Bel. Abbés. —					
Bonnier	Homé Alexandre		Gourdon Hyacinthe		
Bou Hanéfis	Roy Bertrand Marin Achille		Ségade Antoine		
Chanzzy	Vernier Louis Camitrot Albert		Paulin Emile		
Létrie	Subert Auguste Lhiboul Remy		Cheron Paul		
Lamtau	Alibert Bernard Izard François		Argellier Julien		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Mercier Lacombe	Rayri Auguste Pruiz Carlos		Perret Eugène		
Talissy	Chouffreau Baptiste Boumes Emile		Caiseregues Alexandre		
Larmentier	Fouques Clement Mathieu Francois		Robert André		
Ludon	Siffre Ferdinand Santenère Francois		Bonnafant Louis		
Bel Abbés	Lisbonne Alfred Jover Francois Dortuza Gaiton Marquet Valentin Meneau Constant Bonnet Paul Thomas Emile Ballet Maurice Guilloy Maurice Bayle Francois Carayon Edouard Balone Emile		Carillo Joseph Marsal Joseph Faure Etienne		
Labia	Guillemot Sylvain Humbert Ernest		Cambon Louis		
Lassin	Badens Jean Renoux Jules		Mary Modeste		

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lédagh (P.E.),	Cambon Etienne		Espinosa Antoine		
	, Loubières Lion				
Tenira	, Cramier Paul		Berle Joseph		
	, Loubaresse Maxime				
Cessala	, Bonnet Girard		Gaudoin François		
Trembles (Lr.)	, Pelletier Benoit		Millier Jules		
	, Maréchal René				
La Mettéra (M)	, Creuil Michel		Zech Charles		
	, Senat Benoit				
	, Leplus Louis				
Le Plagh (M)	, David Etienne				
	, Trarra Diego				
	, Pautari Henri				
	, Villain Lucien				
	, Gouthière Eugène				
	, Bourgas Albin		Vays Joseph		
	, Albagnac Victor		Leutaud Benoit		
	, Potequins Jules				
	, Courmes Paul				
— Arrondissement de Clermont —					
Beni Saf	, Angély Antoine		Chery Hippolyte		
	, Montcouquiol André		Bravais Alphonse		
	, Datsen Michel				
	, Garise Antoine				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	De Cornille Paul				
	Penthemoun J ^h				
	Ganga J ^h				
	Sanchez Vincent				
	Trañez Baptiste				
Descartes	Cros Henri		Miquel Elise		
	Carcenac Edouard				
Hennaya	Cajmare François		Verdoux Jean		
	Houvert J ^h				
Lamoricière	Reis Léon		Guilhen Célestine		
	Gastourel Louis				
Nemours	Mellet Alexandre		Gomez André		
	Labarre Georges				
	Banoun Vidal				
Pont de l'Évêque	Pouche Alexis		Barroulet		
	Etienne Edmond				
Plémec'h	Berisain Aimé		Benhamou Marché		
	Spehner Michel		Ducis Arthur		
	Oermann Charles		Calet Abdesselame		
	Aboucaya Gaston				
	Bouty Jules				
	Bliah Abraham				
	Darmoy Isaac				
	Pierre René				
	Benichou Morahim				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Howard Lion				
	Albaron Sidang				
	Ferrie Joseph				
Medona (M)	Hariza Isaac		Bouaziz J ^h		
	Paillet Georges				
Remchi (M)	Doumeus Jules		Rancoules Henri		
	Posteing J ^h				
	Piala Alexandre				
Seldou (M)	Gayla Régis		Garcia Félix		
	Ferd, Ernest				
<hr/>					
Territoire Militaire					
Alou	Leyraeus Bernard		Luc Michel		
El Aricha	Erard Bernard	refuse	Charpentier Hippolyte		
Marnia	Raquillet Jean				
	Capelo Louis				
	Healona Naïse				
	Bagus Joseph				
	Tante Jules				
	Ravel Charles				
	Livy Joseph				
	Gonzalis Jean				
	Kamade Louis				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Oran*, le *10 janvier* 1920.

Le Préfet,

Sam. Mathurin